

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt 27586

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Renault s.a.s. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2020.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7. et D.3.), la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration du 18 février 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 février 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

MAZARS



Bertrand Pruvost



Géraldine Lebrun



Loïc Wallaert



Mériem Aïssaoui

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2020

(Conseil d'Administration du 18 février 2021)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	page
<i>ETATS DE SYNTHESE</i>	
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
<i>ANNEXE AUX COMPTES</i>	
A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
C - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	13
D - ANALYSE DU BILAN ACTIF	20
E - ANALYSE DU BILAN PASSIF	29
F - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	35

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2020	2019
Ventes de biens	34 492	44 182
Refacturations et autres prestations	3 223	3 767
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	37 715	47 949
Production stockée	24	(9)
Production immobilisée	26	35
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 170	1 433
Transferts de charges	9	3
Autres produits (Note C.2.2)	889	733
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 833	50 144
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 874	35 822
Variation de stocks	45	78
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	8 086	10 296
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	185	247
Salaires et traitements	1 640	1 796
Charges sociales	593	658
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	517	507
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	377	388
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	1 016	1 017
Autres charges	776	378
CHARGES D'EXPLOITATION	42 109	51 187
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 276)	(1 043)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2020	2019
BENEFICE ATTRIBUE	93	114
PERTE SUPPORTEE	(9)	
Produits des titres et créances rattachées	388	1 128
Reprises de provisions et autres produits	101	7
Dotations aux provisions et autres charges	(210)	(252)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	279	883
Différences de change	(3)	(5)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	0
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	(3)	(5)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	15	6
Intérêts versés et autres charges assimilées	(69)	(51)
Reprises de provisions des prêts	7	10
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(16)	(40)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(63)	(75)
RESULTAT FINANCIER	213	803
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 979)	(126)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36	62
Reprises de provisions	373	417
PRODUITS EXCEPTIONNELS	419	481
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	316	265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26	42
Dotations aux amortissements et provisions	596	276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	938	583
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(519)	(102)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	11	(6)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(2 487)	(234)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2020			2019
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	851	700	151	158
Terrains et constructions	474	323	151	169
Outillages spécifiques	7 122	6 451	671	807
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	889	789	100	126
Autres immobilisations corporelles	408	295	113	130
Immobilisations corporelles en cours	118		118	16
Avances et acomptes	143		143	117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 154	7 858	1 296	1 365
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	13 840	798	13 042	13 797
Autres participations (Note D.3)	784	566	218	221
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	342	0	342	338
Autres immobilisations financières (Note D.5)	359	133	226	234
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 325	1 497	13 828	14 590
ACTIF IMMOBILISE	25 330	10 055	15 275	16 113
Matières premières et autres approvisionnements	263	53	210	202
En-cours de production	72	1	71	94
Produits intermédiaires et finis	1 169	161	1 008	1 006
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 504	215	1 289	1 302
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES (Note D.7)	110	7	103	10
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 674	784	2 890	3 261
Autres créances (Note D.9)	1 050	7	1 043	1 098
CREANCES	4 724	791	3 933	4 359
DISPONIBILITES	19		19	82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	406		406	614
ACTIF CIRCULANT	6 763	1 013	5 750	6 367
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	43		43	14
TOTAL ACTIF	32 136	11 068	21 068	22 494

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2020	2019
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 042	2 846
Report à nouveau	(234)	0
Résultat	(2 487)	(234)
Provisions réglementées	293	355
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	2 272	5 625
AUTRES FONDS PROPRES	8	20
TOTAL FONDS PROPRES	2 280	5 645
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	767	804
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	2 303	1 797
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 070	2 601
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	91
Emprunts et dettes financières divers	4 477	991
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	4 491	1 082
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	6 005	7 344
Dettes fiscales et sociales	955	970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	270	308
Autres dettes (Note E.5.2)	2 015	2 364
AUTRES DETTES	9 245	10 986
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 948	2 166
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	34	14
TOTAL PASSIF	21 068	22 494

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 020	2 019
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(2 487)	(234)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	665	689
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	(61)	(67)
Dotations nettes relatives aux provisions	468	(24)
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(12)	(20)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(1 427)	344
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	13	58
Clients et comptes rattachés	341	(38)
Autres créances d'exploitation	189	38
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 331)	(12)
Autres dettes d'exploitation	(590)	295
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(2 805)	685
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(500)	(557)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(138)	(922)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	36	62
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	(16)	418
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(37)	(41)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(655)	(1 040)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	0	(23)
Variation des autres fonds propres	(12)	4
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	3 486	348
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	3 474	329
VARIATION DE TRESORERIE (1)	14	(26)
Trésorerie d'ouverture	(9)	17
Trésorerie de clôture	5	(9)

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondant à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 21 068 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un déficit de 2 487 millions d'euros.

L'exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. L'exercice 2020 s'est clos le 31 décembre 2020.

Les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault S.A. le 18 février 2021.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 apparue au premier trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice, le marché automobile mondial a subi un repli de 14,2 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe Renault a suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation ont télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place. L'activité de production et de commercialisation a repris en majeure partie en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement décidées par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe Renault est présent. Un deuxième confinement a été instauré dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur notre activité.

De ce fait, Renault s.a.s a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 37,7 milliards d'euros contre 47,9 milliards d'euros en 2019, soit une baisse de 21%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 23 milliards d'euros (contre 29,4 milliards d'euros en 2019) correspondant à un volume de 1 726 milliers de véhicules vendus (contre 2 397 milliers en 2019) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 8,1 milliards d'euros contre 10,7 milliards d'euros en 2019.

Le Groupe Renault a annoncé en date du 14 avril 2020 sa nouvelle stratégie en Chine, précisant notamment la conclusion d'un accord avec Dongfeng Motor Corporation. DRAC a cessé ses activités liées à la marque Renault à compter du 1er avril 2020. Le Groupe Renault recentre ses activités en Chine sur les véhicules utilitaires au travers de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co Ltd (RBJAC) et sur les véhicules électriques au travers des sociétés New Energy Automotive Co. Ltd (eGT) et Jiangxi Jiangling Group Electric Vehicle Co. Ltd (JMEV).

Dès le 29 mai le Groupe Renault a détaillé son plan d'économie 2022. C'est dans cette perspective que le Groupe Renault a signé en France avec les partenaires sociaux le 20 novembre 2020 un accord sur la transformation des compétences techniques et tertiaires pour préparer les évolutions du monde automobile. Cet accord définit les conditions d'une nouvelle politique de mobilité et inclut, sur le principe du volontariat, un plan de dispense d'activité 2021 pour les personnels concernés ainsi qu'un plan de Rupture Conventionnelle Collective pour un maximum de 1 900 personnes. Cet accord a donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructuration et mesures d'adaptations des effectifs.

Avec un résultat courant 2020 déficitaire de 1 979 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 519 millions d'euros, un produit d'impôt de l'exercice de 11 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 2 487 millions d'euros.

Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s négatifs de 2 805 millions d'euros, en baisse de 3 490 millions par rapport à 2019 (flux positif de 685 millions d'euros) assortis d'investissements nets pour 655 millions en baisse de 385 millions d'euros par rapport à 2019 ont dû être couverts par une augmentation des dettes à hauteur 3 486 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 4 440 millions d'euros (contre 814 millions d'euros en 2019).

A la date de publication de ces comptes, le Groupe dispose d'une trésorerie et de sources de financement suffisantes pour justifier la continuité d'exploitation pour les douze prochains mois et a démontré sa capacité à émettre de la dette sur le second semestre.

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation. S'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi, cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le cours à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2020			2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	5 998	11 378	17 376	7 587	15 046	22 633
Véhicules utilitaires	3 763	1 850	5 613	4 297	2 548	6 845
Composants Automobiles	597	7 455	8 052	706	10 021	10 727
Pièces de rechange véhicules	1 610	1 668	3 278	1 801	1 979	3 780
Outils et autres équipements	132	41	173	150	47	197
Refacturations et autres prestations	1 889	1 334	3 223	1 973	1 794	3 767
TOTAL	13 989	23 726	37 715	16 514	31 435	47 949

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2020	2019
Achat études, travaux et fournitures non stockés	2 918	3 302
Prestation de façonnage des usines	1 432	1 748
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 486	1 554
Services extérieurs	3 142	4 285
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2 781	3 904
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	361	381
Autres services extérieurs	2 026	2 709
Transport	852	1 191
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	671	805
Personnel extérieur ou emprunté	334	480
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	169	233
TOTAL	8 086	10 296

A titre d'information, en 2020, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 3 450 millions d'euros (4 494 millions d'euros en 2019). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes. Cette baisse de 23% de ces frais s'explique par la baisse d'activité et par des actions de réduction de coûts fixes portant notamment sur la sous-traitance et les achats de prototypes.

C.2.2. Autres produits

En 2020, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2020	2019
Redevances	319	448
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	29	33
Subventions d'exploitation	4	8
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	13	17
Gains de change réalisés sur exploitation	524	227
TOTAL	889	733

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2020, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Contribution Economique Territoriale	25	64
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	54	47
Retenues à la source	12	24
Organismes de formation	33	37
Contribution Sociale de Solidarité	30	45
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	14	13
Taxes sur véhicules diverses	17	17
TOTAL	185	247

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES		
(en millions d'euros)	2020	2019
Garantie	357	427
Stocks	329	415
Engagements de retraite et assimilés	73	152
Créances	13	10
Engagements de reprise	324	369
Risques et charges divers	74	60
TOTAL	1 170	1 433

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS		
(en millions d'euros)	2020	2019
Garantie	399	429
Stocks	287	383
Engagements de retraite et assimilés	128	88
Créances	90	5
Engagements de reprise	359	449
Risques et charges divers	130	51
TOTAL	1 393	1 405

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes des filiales et participations (cf. note F.6) d'un montant de 383 millions d'euros (1 122 millions d'euros en 2019). Cette baisse s'inscrit dans le contexte de la pandémie et des décisions étatiques et réglementaires prises dans plusieurs pays sur le sujet du non-versement des dividendes auxquelles sont soumises les filiales.

Les principales évolutions des dividendes perçus en 2020 proviennent des sociétés :

- RCI Banque avec aucun dividende (500 millions d'euros dont 450 millions d'euros d'acompte sur dividendes en 2019) ;
- Renault España SA avec aucun dividende (130 millions d'euros en 2019) ;
- Oyak avec aucun dividende (59 millions d'euros en 2019) ;
- Renault Russia avec aucun dividende (36 millions d'euros en 2019) ;
- Revoz avec aucun dividende (34 millions d'euros en 2019) ;
- Renault Portuguesa avec 50 millions d'euros de dividendes (4 millions d'euros en 2019).

Compte tenu de nos perspectives sur le marché Chinois, une charge financière a été comptabilisée sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour un montant de 37 millions d'euros au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2020, cette augmentation de capital ayant été réalisée en janvier 2021.

La charge financière comptabilisée en 2019 sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2019 pour un montant de 64 millions d'euros a été reprise en 2020 et une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 71 millions d'euros.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, Fonds Avenir Automobile pour 20 millions d'euros (15 millions d'euros en 2019), de Renault Algérie Production pour 20 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 17 millions d'euros, Jtekt pour 4 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019), Renault Asia Pacific Hong Kong pour 1 million d'euros.

Les autres charges liées aux filiales et participations se composent d'un mali de 7 millions d'euros résultant de la transmission universelle de patrimoine de la société Renault Média Venture.

En 2020, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Renault South Africa pour 19 millions d'euros et de MAIS pour 14 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019).

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2020, la perte nette de change sur opérations financières s'élève à 3 millions d'euros (5 millions d'euros en 2019). Les principales devises concernées sont le réal brésilien et la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2020, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 63 millions d'euros (contre 75 millions d'euros en 2019). Ils comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 33 millions d'euros (15 millions d'euros en 2019) ;
- une charge de désactualisation de 1 million d'euros (7 millions d'euros en 2019) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 10 millions d'euros (19 millions d'euros en 2019) ;
- des frais d'escompte accordés pour 34 millions d'euros (33 millions d'euros en 2019) ;
- une dotation nette pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 3 millions d'euros (14 millions en 2019) ;
- une reprise de provision pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) pour 5 millions d'euros en raison de la forte baisse des taux (10 millions d'euros en 2019) ;
- des intérêts sur capitaux propres reçus de Renault Do Brasil pour 14 millions d'euros ;
- des produits financiers distribués par le Fonds Professionnel de Capital Investissement, Fonds Avenir Automobile inférieurs au million d'euros (3 millions d'euros en 2019) (cf. Note D.5).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2020 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 36 millions d'euros (38 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 178 millions d'euros (176 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 155 millions d'euros (125 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 21 millions d'euros (108 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision pour la fermeture de Grand Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une reprise sur provision pour risque de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 4 millions d'euros (3 millions d'euros en 2019).

Sur l'exercice 2019, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- le produit de cession des titres de Partech Growth pour 24 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour risque sur des intérêts de retard sur l'Impôt Société pour 3 millions d'euros.

Les **charges exceptionnelles** de l'exercice 2020 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 24 millions d'euros (18 millions d'euros en 2019) (Note D.1.) ;

- une dotation aux amortissements dérogatoires de 116 millions d'euros (110 millions d'euros en 2019) ;

- une subvention accordée pour 2 millions d'euros (19 millions d'euros en 2019) ;

- les provisions et coûts de restructuration pour 533 millions d'euros (277 millions d'euros en 2019) concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les coûts de 2020 comprennent entre autres les consommations des anciens plans en vigueur qui se décomposent comme suit :

- 2 millions d'euros pour l'ancien accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013 ;
- 12 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » ;
- 135 millions d'euros au titre de son avenant.

Sur 2020, un nouvel Accord de méthode et de transition pour l'année 2020 a été signé le 6 mars. Il comporte notamment un nouveau dispositif de dispense d'activité avec une date de mise en œuvre d'avril à décembre de cette année. Cet accord a donné lieu à des consommations à hauteur de 6 millions d'euros et des provisions pour 104 millions d'euros.

Le 20 novembre a été signé l'Accord portant sur la transformation des compétences dans les Fonctions Globales de Renault s.a.s qui a été provisionné pour 266 millions d'euros dont 191 millions d'euros nets des reprises de provisions pour engagement de retraite précédemment comptabilisées au titre de la rupture conventionnelle collective, 69 millions d'euros au titre d'un nouveau dispositif de dispense d'activité et 6 millions d'euros pour les départs en retraite ;

- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (1 million d'euros en 2019) et des coûts de 17 millions d'euros (38 millions d'euros en 2019) concernant le véhicule électrique ;

- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia en lien avec le véhicule Duster pour 4 millions d'euros (9 millions d'euros en 2019) ;

- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 4 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019) ;

- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 64 millions d'euros (14 millions d'euros en 2019) ;

- des charges de restructuration en Chine pour 1 million d'euros (2 millions d'euros en 2019) ;

- un abandon de créances de 23 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2020 à Renault Do Brasil (55 millions d'euros en 2019) ;

- un abandon de créances de 2 millions d'euros relatives aux opérations avec Marcel ainsi qu'une provision pour risques complémentaires de 1 million d'euros ;

- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 1 million d'euros (8 millions d'euros en 2019) ;

- une dotation de provision pour risque de 5 millions d'euros pour couvrir les futurs loyers et les indemnités de départ dans le cadre de notre rupture de contrat de location immobilière du site Kinetik ;

- des charges exceptionnelles pour 35 millions d'euros par suite d'arrêts de projets et une dotation pour provision de 56 millions d'euros pour risque de recours des fournisseurs ;

- une dotation de provision pour risque de 7 millions d'euros pour couvrir les frais logistiques de destruction de pièces devenues obsolètes en Algérie.

Les charges exceptionnelles de 2019 avaient notamment été impactées par :

- une dotation pour risques et charges pour la fermeture de Grand-Couronne pour 6 millions d'euros ;

- une provision pour risques fiscaux sur la CVAE pour 3 millions d'euros ;

- une provision d'intérêts de retard sur litiges fiscaux IS pour 2 millions d'euros.

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 3 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019).

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts				Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	(1 913)	(715)	715	(40)	40	(1 158)	(1 873)
Résultat taux réduit	(66)	(10)	10		0	(56)	(66)
Résultat taux zéro							
Résultat exceptionnel taux normal	(519)	(77)	77		0	(442)	(519)
Résultat exceptionnel taux réduit							
Impôts - retenues à la source		(28)			(28)		(28)
Provision pour risques fiscaux		(1)			(1)		(1)
TOTAL	(2 498)	(831)	802	(40)	11	(1 656)	(2 487)

Le produit net d'impôt du compte de résultat s'élève à 11 millions d'euros et comprend :

- les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 40 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 37 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 3 millions d'euros) ;
- des charges de retenues à la source pour 28 millions d'euros ;
- une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 1 million d'euros.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020		2019		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	493		434		59	
Autres	100		132		(32)	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	10	(12)	4	(4)	6	(8)
TOTAL	603	(12)	570	(4)	33	(8)

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2020 s'élèvent à 17 765 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Cessions, brevets, licences et logiciels	766	100	(15)	851
TOTAL	766	100	(15)	851

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Cessions, brevets, licences et logiciels	608	107	(15)	700
TOTAL	608	107	(15)	700

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	17	0	0	17
Constructions	460	4	(7)	457
Outils spécifiques	7 242	232	(352)	7 122
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	906	1	(18)	889
Autres immobilisations corporelles	412	35	(39)	408
Immobilisations corporelles en cours	16	102		118
Avances et acomptes	117	26		143
TOTAL	9 170	400	(416)	9 154

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	7	0	0	7
Constructions	301	20	(5)	316
Outils spécifiques	6 435	361	(345)	6 451
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	780	25	(16)	789
Autres immobilisations corporelles	282	39	(26)	295
TOTAL	7 805	445	(392)	7 858

A fin d'année 2020, nous constatons une variation des actifs incorporels de 85 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose par des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 100 millions d'euros et des désinvestissements à hauteur de 15 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, nous constatons une diminution de 16 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 400 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 416 millions d'euros.

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 94 % et de production interne pour le reste. Les acquisitions de l'année ont diminué de 10 % par rapport à 2019, essentiellement sur les entrées externes au Groupe.

Les diminutions d'actifs correspondent à 82 % à des désinvestissements sur actifs amortis, à 17 % à des ventes externes et à 1 % à des cessions intra-groupe. Les désinvestissements de l'année ont augmenté de 225 % par rapport à 2019.

D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Montant en fin d'exercice
Total valeurs nettes	13 797	81	(836)	13 042
TOTAL NET	13 797	81	(836)	13 042

(1) Les augmentations concernent principalement la participation à l'augmentation de capital de la société JMEV pour 48 millions d'euros, de la société Renault Mobility As an Industry pour 29,5 millions d'euros et de la société Carizy pour 3,5 millions d'euros.

(2) Les diminutions s'expliquent d'une part par la suppression des titres Renault Média Venture suite à sa transmission universelle de patrimoine pour 7 millions d'euros et l'abandon par les cédants du complément de prix prévu à l'acquisition des titres de la société Carizy pour 20 millions d'euros et d'autre part par les écarts d'équivalence pour un montant de 809 millions d'euros.

- Les plus importantes augmentations sont RCI Banque pour 616 millions d'euros, Oyak pour 50 millions d'euros, SNC Renault Cléon pour 34 millions d'euros.
- Les diminutions les plus significatives sont Alliance Rostec Auto BV (Avtovaz) avec 357 millions d'euros, Renault Do Brasil avec 248 millions d'euros, Renault Retail Groupe avec 123 millions d'euros, RDIC avec 114 millions d'euros, Fonderie de Bretagne avec 92 millions d'euros, Renault Algérie avec 87 millions d'euros, Renault Russie avec 74 millions d'euros, Renault Tanger Exploitation avec 61 millions d'euros, Renault Portugal avec 57 millions d'euros, Mobility as an Industry avec 57 millions d'euros, Renault Argentine avec 39 millions d'euros, Renault Italie avec 33 millions d'euros et Renault Espagne avec 22 millions d'euros.

Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

AUTRES PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Dotations (3)	Reprises (4)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	695	90	(1)			784
Provisions pour dépréciation	(474)			(125)	33	(566)
TOTAL NET	221	90	(1)	(125)	33	218

(1) Les augmentations portent principalement sur l'augmentation de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros, de la société Alliance Mobility Japon pour 5 millions d'euros, de la société Alliance Venture BV pour 4 millions d'euros, et la création de la société Kadensis pour 10 millions d'euros, d'Elexent Holding pour 6 millions d'euros et de la société Renault Middle East pour 1 million d'euros.

(2) Les diminutions portent sur la liquidation de la société Renocar Turismo et Otomotiv Sanayi et la cession de Vigeo pour un total d'1 million d'euros.

(3) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros, Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 17 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 10 millions d'euros, Jtekt pour 4 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros, Renault Asia Pacific Hong Kong pour 1 million d'euros et Renault Tech pour 1 million d'euros.

(4) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault South Africa pour 16 millions d'euros, MAIS pour 14 millions d'euros et Renault Véhicule Innovation pour 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2020		2019	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49.00	223	(147)	76	62
Alliance Venture BV	40.00	55		55	51
Renault South Africa	40.00	32	(16)	16	
Kadensis	100.00	10		10	
Alliance Mobility Japon	50.00	25	(17)	8	20
AV Simulation	35.00	7		7	7
PI-VI Ricambi S.r.l	100.00	15	(8)	7	7
Elexent Holding	100.00	6		6	
Renault Vehicule Innovation	100.00	6	(1)	5	3
Exadis	44.25	5		5	5
Mobilize Invest	100.00	5		5	5
Alliance Automotive Research & Development	50.00	4		4	4
S2R	100.00	3		3	3
ILR	99.78	3		3	3
Hungaria Alliance Logistics	99.98	2		2	2
Renault Middle East DMCC	100.00	2		2	
Sylphéo	100.00	3	(2)	1	1
Renault Sport Cars	100.00	1		1	1
Tokai 1	15.00	1		1	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49.00	222	(222)		
Renault Pars	51.00	81	(81)		
Alliance Mobility France	50.00	26	(26)		26
Renault USA	100.00	13	(13)		
ETG	100.00	11	(11)		
Renault Algérie Production	49.00	10	(10)		10
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25.00	4	(4)		2
Jtekt - Koyo Steering Europe	1.89	4	(4)		4
Renault Asia Pacific Hong Kong	100.00	2	(2)		1
Renault Tech	100.00	1	(1)		1
Autres		2	(1)	1	3
TOTAL		784	(566)	218	221

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	1		(1)	0
Prêts	224	228	(179)	273
Dividendes à recevoir	114	75	(120)	69
Autres	0			0
Total valeurs brutes	339	303	(300)	342
Provisions pour dépréciation	(1)		1	0
TOTAL NET	338	303	(299)	342

La diminution des avances capitalisables concerne la société Renocar Turismo pour 1 million d'euros.

La provision pour dépréciation sur l'avance capitalisable de Renocar Turismo a été reprise pour 1 million d'euros.

Les nouveaux prêts bénéficient aux sociétés Renault Sport Racing pour 139 millions d'euros, Renault Nissan Portugal pour 83 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 6 millions d'euros.

Les diminutions des prêts concernent les sociétés Grigny pour 138 millions d'euros et Revoz pour 41 millions d'euros.

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2020 à recevoir des SNC pour un montant de 67 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 31 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros et SNC Cléon pour 12 millions d'euros) et un dividende 2019 à recevoir de Renault Ukraine de 7 millions d'euros et de Renault Nissan Bulgarie de 1 million d'euros.

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent les paiements des quotes-parts des résultats 2019 des SNC pour 88 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 35 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 25 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Flins pour 4 millions d'euros et SNC Sandouville pour 3 millions d'euros), la prise en compte d'une quote-part négative des résultats 2020 pour les SNC d'un montant de 9 millions d'euros (en provenance de la SNC Douai pour 7 millions d'euros et SNC Flins pour 2 millions d'euros) et le paiement des dividendes 2017 de SOFASA pour 23 millions d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.2)	17			17
Obligations	3			3
Total autres titres immobilisés	220	0	0	220
Prêts effort construction	97	8		105
Autres prêts	25	2		27
Total des prêts (note D5.3)	122	10	0	132
Dépôts de garantie	7			7
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	349	10	0	359
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1 et D5.2)	(89)	(21)		(110)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.3)	(26)	(4)	7	(23)
TOTAL NET	234	(15)	7	226

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 151 millions d'euros (dont 5 millions sur l'année 2020).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 109 millions d'euros au 31 décembre 2020 (contre 89 millions d'euros à fin 2019).

D.5.2. FONDS PARTECH

Les fonds Partech sont des fonds professionnels de capital d'investissement (FPCI) dont l'objet est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2019, Renault s.a.s. s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription à ces trois fonds, Renault s.a.s a versé 11 millions d'euros (dont 2 millions d'euros sur l'année 2020).

D.5.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 105 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (97 millions d'euros en 2019), dépréciés à hauteur de 4 millions d'euros (9 millions en 2019). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement d'un prêt accordé à Inteva pour 2 millions d'euros. Un complément de provision pour dépréciation sur le prêt Renault Consulting SAS a été constaté à hauteur de 3 millions d'euros.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2020			2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	263	(53)	210	263	(61)	202
En-cours de Production *	72	(1)	71	98	(4)	94
Produits finis et Pièces détachées	886	(80)	806	821	(78)	743
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	60		60	79		79
<i>Pièces de Rechange</i>	309	(67)	242	281	(68)	213
<i>Véhicules Neufs</i>	517	(13)	504	461	(10)	451
Véhicules occasion	283	(81)	202	378	(115)	263
TOTAL	1 504	(215)	1 289	1 560	(258)	1 302

La baisse des valeurs brutes de 56 millions d'euros s'explique essentiellement par la baisse des en-cours de production de 26 millions d'euros. En effet, la baisse des véhicules d'occasions de 95 millions d'euros est partiellement compensée par la hausse des produits finis et pièces détachées de 65 millions d'euros.

La hausse de ces dernières se décompose de la façon suivante : hausse des stocks de véhicules neufs de 56 millions d'euros et des pièces de rechange de 28 millions d'euros combinée à la baisse des pièces pour première monte de 19 millions d'euros.

La diminution des dépréciations de stocks de 43 millions d'euros est liée principalement aux véhicules d'occasion (baisse de 34 millions d'euros) et aux matières, pièces et emballages (baisse de 8 millions d'euros).

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 18 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, des dépréciations sont comptabilisées à hauteur de 7 millions d'euros.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Clients		
France	360	431
Etranger	1 851	2 256
Total	2 211	2 687
Clients douteux		
France	11	17
Etranger	762	675
Total	773	692
Factures à établir	690	586
Total	690	586
Provisions pour dépréciation	(784)	(704)
TOTAL NET	2 890	3 261

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 761 millions d'euros au 31 décembre 2020 (873 millions d'euros en 2019).

La hausse des factures à établir s'explique principalement par une provision au titre des ventes de véhicules à Renault Belgique Luxembourg s.a.

Les dépréciations de 784 millions d'euros (704 millions d'euros en 2019) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros) et des créances Renault Algérie Production (84 millions d'euros)

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2020	2019	Variation
Personnel	5	4	1
Fournisseurs débiteurs	185	122	63
Etat créances de TVA	500	666	(166)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'Impôts	248	218	30
Etat produits à recevoir	25	3	22
Autres	76	82	(6)
Total brut	1 050	1 106	(56)
Dépréciation	(7)	(8)	1
TOTAL NET	1 043	1 098	(55)

Les créances d'impôts (248 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2017 à 2020 (167 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2017 à 2018 (69 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 406 millions d'euros (614 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Leur baisse est principalement liée :

- o à la baisse de l'étalement des moyens commerciaux (48 millions d'euros en 2020 contre 142 millions d'euros en 2019) ;
- o au suivi des contrats avec les partenaires (131 millions d'euros en 2020 contre 177 millions d'euros en 2019) ;
- o à la diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (56 millions d'euros en 2020 contre 85 millions d'euros en 2019) ;
- o au suivi des tickets d'entrée fournisseurs (103 millions d'euros en 2020 contre 136 millions d'euros en 2019).

- des écarts de conversion actif pour 43 millions d'euros (14 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Ecarts de conversion actif : Exploitation	41	11
Ecarts de conversion actif : Financier	2	3
TOTAL	43	14

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2020	2019
Part à moins d'un an	304	431
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	145	197
TOTAL	449	628

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 846				(804)		2 042
Report à nouveau	0	(234)					(234)
Résultat de l'exercice	(234)	234				(2 487)	(2 487)
Provisions réglementées	355			116	(178)		293
TOTAL	5 625	0	0	116	(982)	(2 487)	2 272

(1) Explication de la diminution en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2019, décidée par l'Associé Unique le 19 juin 2020 s'est traduite par la mise en report à nouveau de la perte 2019 de 234 092 190,45 euros, sans distribution de résultat.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2020, le montant des cotisations s'élève à 116 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 79 millions d'euros de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Solde à l'ouverture	803	850
Coût normal (1)	61	72
Interêts sur la dette	10	19
Rentabilité des actifs	(17)	(10)
Amortissements des écarts actuariels	25	16
Effets des réductions (2)	43	
Prestations payées et contributions versées	(43)	(80)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation (3)	6	(64)
Réduction, liquidation de régime (4)	(121)	
Solde à la clôture	767	803

(1) *Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 3 millions d'euros*

(2) *Les effets des réductions correspondent à l'impact des réductions de régime via le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective et les licenciements.*

(3) *Les coûts des services passés correspondent en 2020 au complément d'indemnité de retraite pour les personnes qui pourront faire valoir leur départ en retraite dans le cadre de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective. En 2019, ils correspondaient essentiellement aux effets de la fermeture du régime supplémentaire à prestations définies.*

(4) *La réduction concerne principalement le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective de la provision pour indemnité de retraite relative au personnel qui bénéficiera d'indemnités dans le cadre de départ avec ou sans mobilité.*

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées
(en millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.20	31.12.19
Date de début de période	01/01/2020	01/01/2019
Date de fin de période	31/12/2020	31/12/2019
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,311%	0,790%
Taux d'augmentation des salaires	2,2%	2,5%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE	2020	2019
Dette actuarielle à l'ouverture	1 312	1 226
Coût normal	61	72
Intérêts sur la dette	10	19
Ecart actuariels	12	139
Autres		
Prestations payées	(47)	(80)
Réduction, liquidation de régime	(121)	
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	6	(64)
Dette actuarielle à la clôture	1 233	1 312
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2020	2019
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	64	57
Rendement espéré des actifs	17	10
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	2	
Prestations payées	(4)	(3)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	79	64
COUVERTURE FINANCIÈRE	2020	2019
Couverture financière du plan	1 154	1 247
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(387)	(444)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	767	803
COÛT SUR LA PÉRIODE	2020	2019
Coût normal	61	72
Intérêt sur la dette	10	19
Rendement espéré des actifs	(17)	(10)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	25	16
Effet des réductions	43	
Coût des services passés	6	
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	128	97

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 82 millions d'euros au 31 décembre 2020. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	16	19	(4)	0	0	32
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	16	19	(4)			32
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	333	365	(155)	0	108	651
- Part à moins d'un an	150	365	(155)	0	172	532
- Part à plus d'un an	183	0			(64)	119
Provisions pour garantie	735	398	(357)	0	0	776
- Part à moins d'un an	368	247	(357)	0	119	377
- Part à plus d'un an	367	151	0	0	(119)	399
Autres provisions pour risques et charges	713	568	(384)	(56)	3	844
- Part à moins d'un an	518	497	(342)	(53)	(11)	609
- Part à plus d'un an	195	71	(42)	(3)	14	235
TOTAL	1 797	1 350	(900)	(56)	111	2 303
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		887	(704)	(51)		
- financières		23	(6)			
- exceptionnelles		439	(190)	(5)		
- impôt sur les bénéfices		1		0		
CT	1 036	1 109	(854)	(53)	280	1 518
LT	761	241	(46)	(3)	(169)	785

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 438 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (403 millions d'euros en 2019), 59 millions d'euros de provisions pour risques de recours des fournisseurs, 57 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (49 millions d'euros en 2019), 57 millions d'euros de provision relative au plan satisfaction client (8 millions en 2019), 11 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (18 millions d'euros en 2019), et 13 millions d'euros de provision de perte de change (7 millions d'euros en 2019).

Les reprises de provisions sans consommation concernent principalement les provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (41 millions d'euros en 2020).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2020, le solde créditeur de la banque s'élève à 14 millions d'euros (91 millions d'euros en 2019).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 4 477 millions d'euros (814 millions d'euro en 2019) sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2020. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend 4440 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie et de la dette au titre de l'engagement d'augmentation de capital de Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 37 millions d'euros.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2020	2019
Fournisseurs	3 015	3 217
Fournisseurs effets à payer		331
Fournisseurs factures à recevoir	2 990	3 796
TOTAL	6 005	7 344

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2020	2019
Avances et acomptes reçus sur commandes	12	1
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 953	2 173
Autres	50	190
TOTAL	2 015	2 364

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La baisse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 948 millions d'euros (2 166 millions d'euros au 31 décembre 2019) essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat pour 995 millions d'euros (1 070 millions d'euros en 2019) avec Nissan et Daimler principalement et aux contrats de services pour 763 millions d'euros (820 millions en 2019) ;
- des produits d'écarts de conversion passif pour 34 millions d'euros (14 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Ecarts de conversion Passif : Exploitation	27	14
Ecarts de conversion Passif : Financier	7	0
TOTAL	34	14

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2020	2019
Part à moins d'un an	1 247	1 299
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	735	881
TOTAL	1 982	2 180

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 203 millions d'euros en 2020 (193 millions d'euros en 2019) et une créance au 31 décembre 2020 de 63 millions d'euros (46 millions d'euros au 31 décembre 2019).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2019 et 2020 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2020	2019
Apprentis	1 455	1 366
Agents de production	8 481	8 855
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 241	9 660
Cadres	12 100	12 142
TOTAL	31 277	32 023

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'Administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'Administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
<u>Autres engagements reçus</u>	379	471
Avals, cautions et garanties	92	106
Commandes fermes d'immobilisations	287	365
TOTAL	379	471
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	190	52
Achats à terme de matières	190	52
<u>Autres engagements donnés</u>	2 574	2 380
Avals, cautions et garanties	167	158
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	287	365
Engagements de reprises de véhicules	1 763	1 459
Engagements de locations	296	234
Autres engagements hors bilan donnés	61	164
TOTAL	2 764	2 432

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 141 MGBP et 1 571 milliards JPY (pour une contrevaieur totale de 169 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2020, la juste valeur de ces swaps est de 2 millions d'euros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2020, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s a décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en livre sterling en provenance de Renault UK en 2020 en utilisant des instruments optionnels (tunnels à prime nulle) pour un notionnel de 600 millions de livres sterling (486 millions de livres sterling en 2019) (pour une contrevaieur de 667 millions d'euros (574 millions d'euros en 2019)) et une juste valeur de 6 millions d'euros (6 millions d'euros en 2019).

Par ailleurs, dans le cadre d'un protocole de soutien à la société Jinjiang Industries Europe (repreneur du groupe Arche) et de ses filiales, Renault s'est engagé sur un chiffre d'affaires annuel hors outillages de 85 millions d'euros pour la période 2021 à 2025.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros) Avant affectation du résultat

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	0	100	84
Alliance Rostec Auto B.V.	1225	1	68	669
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA	0	0	100	33
Fonderie de Bretagne	3	(31)	100	(120)
I-DVU	3	14	100	37
JMEV	95	(44)	50	31
Immobilière d'Epone	44	61	55	334
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	4
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	35	210	51	373
RCI Banque	100	2 998	100	6 166
Renault Algérie	6	109	100	61
Renault Argentine SA	131	(26)	87	39
Renault Beijing Automotive	2	33	100	12
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	21
Renault CSC	0	0	100	0
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	1	2	0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	12	100	13
Renault Développement Industriel et Commercial	160	(15)	100	1 106
Renault Do Brasil	376	(232)	100	247
Renault Environnement	14	26	100	45
Renault Espana SA	127	997	100	1 115
Renault Finance	140	476	100	783
Renault India Private Limited	595	(463)	16	0
Renault Italia	3	17	100	5
Renault Commerce Maroc	5	4	80	24
Renault Mécanique Roumanie	73	13	99	88
Renault Mexico	30	9	100	43
Renault Mobility As an Industry	195	(0)	100	137
Renault Nissan Bulgaria	0	0	100	1
Renault Deutschland AG	11	30	60	4
Renault Nederland	2	15	60	5
Renault Österreich GmbH	5	2	100	12
Renault Portuguesa	38	15	72	49
Renault Commercial Roumanie Srl	1	1	100	11
Renault Nordic AB	0	(2)	100	4
Renault Retail Group	100	(357)	100	(720)
Renault Russia	75	29	100	168
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	21	100	17
Renault Service Maroc	0	1	100	1
Renault Sport Racing	1	0	87	3
Renault Suisse SA	5	3	100	(2)
Renault SWLabs	0	(54)	100	15
Renault Tanger Exploitation	42	1	100	22
Renault Tanger Méditerranée	210	(2)	100	236
Renault Technologie Roumanie	79	3	51	46
Renault UK	3	12	60	20
Renault Ukraine	0	3	100	8
Renault Venture Capital	30	(3)	100	25
Revoz d.d	55	28	100	171
SCI Guyancourt	1	181	99	320
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	158
SICOFRAM	331	33	100	307
SIRHA	40	10	100	49
i-DVE	0	0	100	4
Renault DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	200
SNC Renault Douai	30	0	99	141
SNC Renault Flins	15	0	99	73
SNC Renault Sandouville	15	0	99	122
Société de Transmissions Automatiques	12	3	100	20
Société des Automobiles Alpine	4	1	100	7
Sodicam 2	1	0	100	4
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	44	72	37
Sofrastock International	2	0	100	4
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	56	91	60
SOVAB	8	1	100	15
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd	0	2	100	4
Autres (dont Carizy : +3M€/ Renault Industrie Belgique : +36 M€/ Renault Irlande : +14M€/ Renault Samara : +5M€)				58
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				13 042

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2020	Bénéfice net ou perte 2020	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2020
PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE					
Auto Chassis International		497	(15)		
Alliance Rostec Auto B.V.	4	1	0		
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA		0	(0)		
Fonderie de Bretagne		28	(27)		
I-DVU		198	18		23
JMEV		27	(35)		
Immobilière d'Epone		26	5		9
Maubeuge Construction Automobile		225	(12)	1	2
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 884	123		
RCI Banque		1 136	613		
Renault Algérie		46	(14)		
Renault Argentine SA		494	(47)		
Renault Beijing Automotive		65	(5)		
Renault Belgique Luxembourg		118	3		15
Renault CSC		2	0		
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		90	7		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		110	1		
Renault Développement Industriel et Commercial			(60)		
Renault Do Brasil		1 449	(99)		
Renault Environnement			6		
Renault Espana SA		6 219	50	15	
Renault Finance			50		55
Renault India Private Limited		654	(103)		
Renault Italia		2 265	(9)		27
Renault Commerce Maroc		671	7		9
Renault Mécanique Roumanie		139	0		1
Renault Mexico		230	3		
Renault Mobility As an Industry		1	(18)		
Renault Nissan Bulgaria		157	7		5
Renault Deutschland AG		1 673	(3)		14
Renault Nissan Nederland		544	(10)		
Renault Österreich GmbH		536	3		6
Renault Portuguesa	83	423	(2)		50
Renault Commercial Roumanie Srl		740	2		14
Renault Nordic AB		313	0		
Renault Retail Group		4 879	(115)		
Renault Russia		1 464	(17)	1	
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		427	3		
Renault Service Maroc			0		
Renault Sport Racing		182	(2)		
Renault Suisse SA		603	1		6
Renault SW Labs		80	13		
Renault Tanger Exploitation		2 136	(22)		35
Renault Tanger Méditerranée		85	3		2
Renault Technologie Roumanie		184	8		4
Renault UK		1 161	(2)		6
Renault Ukraine		227	5		3
Renault Venture Capital			(2)		
Revoz d.d		1 391	(2)	15	
SCI Guyancourt		60	28		24
Société Immobilière pour l'Automobile		8	19		8
SCOFRAM		2	9		11
SIRHA			(0)		
I-DVE		190	31		35
Renault DREAM		95	24		25
SNC Renault Cléon		582	12		16
SNC Renault Douai		314	(7)	1	4
SNC Renault Flins		352	(2)	1	4
SNC Renault Sandouville		247	0		3
Société de Transmissions Automatiques		194	(1)		
Société des Automobiles Alpine		87	2		
Sodicam 2		46	0		0
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		500	(10)		22
Sofrastock International		34	(2)		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		562	(3)		18
SOVAB		1 893	17	1	33
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		156	2		

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

PRISES DE PARTICIPATION ET/OU AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2020	2019
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		64	49,00%	49,00%
JMEV		48	50,00%	
Renault Mobility As an Industry	29 455 000	29	100,00%	100,00%
Kadensis	849 000	10	100,00%	
Elexent Holding	410 000	6	100,00%	
Alliance Mobility Japon	119 950	5	50,00%	50,00%
Alliance Venture BV	4 240 000	4	40,00%	40,00%
Carizy	6 874	3	97,86%	96,08%
Renault Middle East	6 140	1	100,00%	

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la suite de l'approbation du Conseil d'Administration, Luca De Meo, CEO du Groupe Renault, a présenté le 14 janvier 2021 « Renaulution », un nouveau plan stratégique qui vise à réorienter la stratégie du Groupe Renault de la course au volume à la création de valeur et qui est structuré en 3 phases lancées en parallèle :

- La phase « Résurrection », qui s'étendra jusqu'en 2023, se concentrera sur le redressement de la marge et la génération de liquidités,
- La phase « Rénovation », qui se poursuivra jusqu'en 2025, verra le renouvellement et l'enrichissement des gammes, contribuant à la rentabilité des marques,
- La phase « Révolution », qui démarrera en 2025, fera basculer le modèle économique du Groupe vers la technologie, l'énergie et la mobilité, faisant du Groupe Renault un précurseur dans la chaîne de valeur des nouvelles mobilités.

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel du Groupe Renault mentionne cette information.

RENAULT s.a.s.
Société par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros
Siège social : 13/15, quai Alphonse Le Gallo
92100 – Boulogne-Billancourt
780 129 987 RCS Nanterre

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 AVRIL 2021**

Le 23 avril 2021 ;
A 18h,

La soussignée, RENAULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le siège social est 13/15 quai Alphonse Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le numéro 441 639 465 RCS Nanterre et représentée par Monsieur Luca de Meo, agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s.,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- 1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- 2) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- 3) Approbation du rapport relatif aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- 4) Renouvellement du mandat de Madame Yu Serizawa en qualité d'administratrice nommée sur proposition de Nissan ;
- 5) Renouvellement du mandat de Monsieur Thomas Courbe en qualité d'administrateur nommé sur proposition de l'Etat français ;
- 6) Renouvellement du mandat de Madame Miriem Bensalah Chaqroun en qualité d'administratrice indépendante ;
- 7) Renouvellement du mandat de Madame Marie-Annick Darmaillac en qualité d'administratrice indépendante ;
- 8) Nomination de Monsieur Bernard Delpit en qualité d'administrateur indépendant ;
- 9) Nomination de Monsieur Frédéric Mazzella en qualité d'administrateur indépendant ;

- 10) Nomination de Monsieur Noël Desgrippes en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires
- 11) Pouvoirs pour accomplir les formalités

DECISIONS

Première décision (*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020*)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice et faisant ressortir un déficit de (2 487 134 470,62) euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision (*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020*)

L'Associé Unique décide l'affectation suivante du résultat de l'exercice :

Déficit de l'exercice 2020	(2 487 134 470,62)
Dotation à la réserve légale	0
Solde	(2 487 134 470,62)
Report à nouveau au 31 décembre 2020	(234 092 190,45)
Solde reportable	(2 721 226 661,07)
Dividendes	0
Solde du report à nouveau après affectation	(2 721 226 661,07)

L'Associé unique décide de ne pas verser de dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices

précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % ainsi que celui des revenus non éligibles à cet abattement :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Dividende par action	26,16	0,66	0
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-

Troisième décision (*Approbaton du rapport relatif aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce*)

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de l'absence de convention relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Quatrième décision (*Renouvellement du mandat de Madame Yu Serizawa en qualité d'administratrice nommée sur proposition de Nissan*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **Mme Yu Serizawa** en qualité d'administratrice nommée sur proposition de Nissan pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cinquième décision (*Renouvellement du mandat de Monsieur Thomas Courbe en qualité d'administrateur nommé sur proposition de l'Etat français*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **M. Thomas Courbe** en qualité d'administrateur nommé sur proposition de l'Etat français pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sixième décision (*Renouvellement du mandat de Madame Miriem Bensalah Chaqroun en qualité d'administratrice indépendante*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **Mme Miriem Bensalah Chaqroun** en qualité d'administratrice indépendante pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Septième décision (*Renouvellement du mandat de Madame Marie-Annick Darmaillac en qualité d'administratrice indépendante*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **Mme Marie-Annick Darmaillac** en qualité d'administratrice indépendante pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Huitième décision (*Nomination de Monsieur Bernard Delpit en qualité d'administrateur indépendant*)

L'Associé Unique nomme **M. Bernard Delpit** en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Neuvième décision (*Nomination de Monsieur Frédéric Mazzella en qualité d'administrateur indépendant*)

L'Associé Unique nomme **M. Frédéric Mazzella** en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dixième décision (*Nomination de Monsieur Noël Desgrippes en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires*)

L'Associé Unique nomme **M. Noël Desgrippes** en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Onzième décision (*Pouvoirs pour accomplir les formalités*)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 23 avril 2021

Copie certifiée conforme

Quitterie de Pelleport

Quitterie de Pelleport
Directeur Juridique Groupe

RAPPORT DE GESTION

RENAULT s.a.s



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 FEVRIER 2021**

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 FEVRIER 2021

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le présent rapport vous donnera toutes précisions et tous renseignements nécessaires, les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ayant été tenus à votre disposition ou communiqués dans les délais légaux.

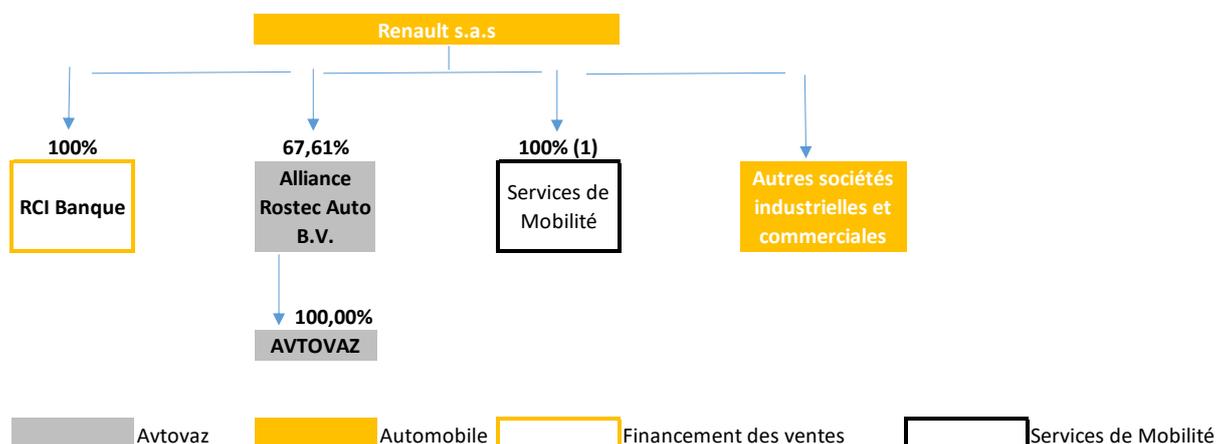
Il vous sera également communiqué le rapport des commissaires aux comptes de notre société dans les délais légaux.

Ce rapport s'attache à distinguer, dans l'ensemble des activités du Groupe Renault telles que décrites dans le « Document d'Enregistrement Universel », les activités propres à la société Renault s.a.s (ci-après, « la Société »). Il présente également les résultats commerciaux de la société et des filiales des Régions, prolongement du constructeur Renault s.a.s dans les pays, et les partenariats stratégiques.

1 Présentation de Renault s.a.s

Renault s.a.s est la filiale à 100% de Renault SA, société cotée et société mère du Groupe Renault qui détient également Automobiles Dacia SA et a la participation du Groupe dans Nissan. Elle est la société de tête des activités automobiles et financières du Groupe Renault.

Renault s.a.s a principalement une activité de conception, fabrication et commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires, des pièces de fabrication et des pièces de rechange ainsi qu'une activité de financement via sa filiale RCI Banque SA. Une nouvelle activité de « **Services de Mobilité** » a été constituée à compter du 1^{er} janvier 2020 et réunit sous la holding Renault M.A.I. (Mobility As an Industry) les activités de service dans les nouvelles mobilités.



(1) Comprend des coentreprises et filiales avec minoritaires

2 Situation et activités de la Société et de ses filiales en 2020

2.1 Gouvernance de la Société

Le mardi 28 janvier 2020, après avoir constaté que Monsieur Luca de Meo a été désigné en qualité de Directeur général de Renault S.A. avec effet à compter du 1er juillet 2020, pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale 2024, le Conseil d'administration de Renault s.a.s a :

- décidé de nommer Monsieur Luca de Meo en qualité de Président de Renault s.a.s, à compter du 1er juillet 2020, pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ou la décision de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023; et
- pris acte, en conséquence, que le mandat de Président de Monsieur Jean-Dominique Senard prendra fin à compter de la prise d'effet de la nomination de Monsieur Luca de Meo en qualité de Président de la Société le 1er juillet 2020.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que Monsieur Luca de Meo ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président de Renault s.a.s.

Le 13 février 2020, le Conseil d'administration a :

- pris acte de l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Mme Olivia Qiu et de M. Thierry Derez à l'issue de l'Assemblée générale 2020 et de leur souhait de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat ; et
- décidé de ne pas procéder à leur remplacement et, en conséquence, de réduire le nombre d'administrateurs de 18 à 16 à l'issue de l'Assemblée générale 2020.

Le 25 mars 2020, dans un contexte de crise lié à la pandémie de coronavirus dans le monde, le Conseil d'administration de Renault a pris la décision de reporter à une date ultérieure située entre les mois de mai ou de juin, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires initialement prévue le 24 avril 2020.

Le 9 avril 2020, le Conseil d'administration a décidé de fixer au 19 juin 2020 l'Assemblée générale annuelle qui était initialement prévue le 24 avril 2020.

Le 29 avril 2020, le Conseil d'administration a :

- pris acte de la décision de M. Yasuhiro Yamauchi de démissionner de son mandat d'administrateur de Renault s.a.s. avec effet à compter du 23 avril 2020 ; et
- décidé, en application des dispositions de l'article L.225-24 du Code de Commerce, de procéder à la nomination, à titre provisoire, de M. Joji Tagawa en qualité d'administrateur de Renault s.a.s. en remplacement de M. Yasuhiro Yamauchi, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette nomination a été soumise à la ratification de l'Assemblée générale de Renault s.a.s. du 19 juin 2020.

2.2 Produits

Le Groupe Renault conçoit, fabrique et vend des véhicules particuliers et utilitaires ainsi que des services innovants accessibles au plus grand nombre sous les cinq marques automobiles que sont Renault, Dacia, Renault Samsung, Alpine et Lada.

Les voitures Renault ont souvent été synonymes de progrès, et c'est pour cela qu'elles sont devenues des icônes comme la R4, la TWINGO et plus récemment la ZOE. Premier véhicule 100% électrique grand public, la ZOE est aujourd'hui la voiture leader en Europe sur son segment.

En 2020, en sus du renouvellement de MEGANE, TALISMAN, ESPACE (Europe), KAPTUR phase 2 (Russie) et DUSTER (Amérique latine) ou du lancement du SUV coupé XM3 de Renault Samsung, Renault ambitionne de déployer un vaste programme d'électrification de l'ensemble de la gamme.

Pionnier sur l'électrique, Renault poursuit l'électrification de l'ensemble de sa gamme. Grâce au laboratoire d'innovation de la Formule 1, Renault a développé sa motorisation hybride E-TECH. Protégée par 150 brevets, elle a permis de développer deux types de motorisation hybride : hybride et hybride rechargeable qui se retrouvent sur les modèles que sont : la nouvelle CLIO, le nouveau CAPTUR et la nouvelle MEGANE ESTATE.

2.3 Principaux partenariats stratégiques

En matière de nouvelles Mobilités et de Services

Groupe Renault s'est engagé depuis cinq ans dans le développement de nouveaux services de mobilité partagée (Renault Mobility, Zity à Madrid, et Paris depuis mai 2020, en partenariat avec le Groupe Ferrovial) et a réalisé des acquisitions et des prises de participation ciblées dans diverses start-ups de ce domaine (Karoo, iCabbi avec deux nouvelles acquisitions - Mobile Knowledge au Canada et Original Software au Brésil -, Glide).

En France, Renault s'est associé à l'entreprise Solstyce, spécialisée dans la conception et la mise en œuvre des solutions de recharges.

Alliance Ventures a annoncé des investissements dans une dizaine de start-ups dont, plus récemment :

- Upstream Security, (ISR) acteur de la cybersécurité et développeur de C4, une plateforme de cybersécurité dans le cloud qui s'adresse aux acteurs des nouvelles mobilités et aux constructeurs automobiles pour protéger les flottes du hacking à distance et de tentatives d'utilisation frauduleuses,
- Otonomo, (ISR) place de marché de données de véhicules qui connecte les entreprises consommatrices de données avec les données historiques ou en temps réel de fournisseurs de données et permet aux constructeurs automobiles de générer de nouveaux types de revenus par la monétisation de données sur la plateforme.

En Chine

Le Groupe Renault a annoncé en date du 14 avril 2020 sa nouvelle stratégie en Chine, précisant notamment la conclusion d'un accord avec Dongfeng Motor Corporation en vertu duquel Renault s.a.s. transfère ses actions à Dongfeng. Dongfeng Renault Automotive CO Ltd (DRAC) a cessé ses activités liées à la marque Renault à compter du 1er avril 2020. Le Groupe Renault recentre ses activités en Chine sur les véhicules utilitaires au travers de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co Ltd (RBJAC) et sur les véhicules électriques au travers des sociétés New Energy Automotive Co. Ltd (eGT) et Jiangxi Jiangling Group Electric Vehicle Co. Ltd (JMEV).

En Algérie

L'usine d'Oran est portée par la société Renault Algérie Production, issue du partenariat entre Renault s.a.s (49 %), la Société Nationale des Véhicules Industriels (S.N.V.I pour 34 % et le Fonds national d'investissement (F.N.I pour 17 %).

L'usine est à l'arrêt depuis janvier 2020.

Pooling CAFE (Corporate Average Fuel Economy)

Des constructeurs membres de l'Alliance (Renault s.a.s, Société des Automobiles Alpine s.a.s, Automobile Dacia SA, JSC Avtovaz, Nissan International SA, Mitsubishi Motors Corporation et Mitsubishi Motors (Thailand) Co Ltd) ont créé deux groupements de constructeurs (véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers) en vue de respecter collectivement leurs obligations au titre du Règlement (UE) 2019/631 établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO2 de ces véhicules.

Ces groupements portent sur l'année civile 2020 et ont été déclarés à la Commission européenne.

Le 4 janvier 2021, le Groupe Renault confirme avoir atteint ses objectifs CAFE (voitures particulières et véhicules utilitaires légers) à fin 2020, ces résultats devant être consolidés et officialisés par la Commission européenne dans les prochains mois.

2.4 Effectifs

Les effectifs moyens de Renault s.a.s s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2020	2019
Apprentis	1 455	1 366
Agents de production	8 481	8 855
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 241	9 660
Cadres	12 100	12 142
TOTAL	31 277	32 023

3 Résultats de Renault s.a.s et de ses filiales

Les comptes sociaux de Renault s.a.s présentent en 2020 un résultat net négatif de 2 487 millions d'euros.

3.1 Résultats commerciaux 2020

Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le Groupe Renault a vu ses ventes baisser de 21,3 % à 2 951 971 unités, sur un marché en repli de 14,4 %, sa part de marché mondiale passant ainsi de 4,25% en 2019 à 3,91% en 2020. La baisse des ventes du Groupe est principalement due à sa forte exposition dans les pays ayant subi un confinement strict et la suspension de leurs activités commerciales au deuxième trimestre, ainsi qu'un ralentissement au quatrième trimestre, notamment en France. Le Groupe a poursuivi sa politique commerciale privilégiant désormais la rentabilité aux volumes de ventes.

Après un premier semestre 2020 où les principaux marchés du Groupe ont été sévèrement impactés par la pandémie et les mesures de confinement associées, le second semestre fait état d'une meilleure résilience : les ventes du Groupe en Europe sont restées en ligne avec les marchés.

Par marque, les résultats sont de 1 788 345 immatriculations pour Renault (- 24,0 %) et 520 985 immatriculations pour Dacia (-29,1 %). Les ventes de LADA baissent de 7 % à 384 015 immatriculations et celles de Renault Samsung Motors augmentent de 14,2 % à 90 300 véhicules. Jinbei et Huasong ont vendu 156 976 véhicules, Alpine 1 527 véhicules et Avtovaz 9 823 véhicules.

Le Groupe Renault confirme avoir atteint ses objectifs CAFE UE (Corporate Average Fuel Economy, voitures particulières et véhicules utilitaires légers) à fin 2020.

En Europe

Les ventes du Groupe s'élèvent à 1 445 354 unités, en baisse de 25,7 % sur un marché en fort recul de 23,5 %. En 2020, le Groupe Renault progresse sur les canaux de vente les plus rentables, la marque Renault augmentant en Europe sa part de marché à particuliers de près d'un point.

La marque Renault augmente légèrement sa part de marché à 7,7 % (+ 0,1 point) grâce au succès du renouvellement de ses modèles du segment B (CLIO, CAPTUR et ZOE) et au lancement réussi de la gamme E-TECH sur ses best-sellers (CLIO, CAPTUR & MEGANE ESTATE).

La marque Dacia a enregistré une baisse de ses ventes de 31,7 % à 385 944 véhicules vendus. SANDERO demeure pour la 4e année consécutive le véhicule le plus vendu auprès des clients particuliers. Deux modèles historiques de la marque, Nouvelle SANDERO et Nouvelle SANDERO Stepway sont disponibles depuis la fin de l'année 2020. Fort de sa nouvelle offre de motorisations bicarburant, essence et GPL, proposée sur la majorité de sa gamme sous l'appellation ECO-G, Dacia totalise plus de 25 % de ses ventes de véhicules en GPL en Europe.

Sur le marché électrique européen, la marque Renault double ses ventes et confirme son leadership avec 116 209 véhicules électriques vendus. ZOE est la voiture électrique la plus vendue avec une croissance de 114 % à 100 814 unités. Renault TWINGO Electric et Dacia Spring lancés en 2020 permettent d'enrichir l'offre électrique du Groupe en 2021.

Le portefeuille de commandes en Europe à fin décembre 2020 est supérieur de 14 % à celui de 2019, notamment grâce à l'attractivité de la nouvelle offre E-TECH hybrides et hybrides rechargeables, tandis que les stocks ont enregistré une baisse estimée de l'ordre de 20 % par rapport à 2019.

En dehors de l'Europe les ventes du Groupe sont en recul de 16,5 %, impactées principalement par la baisse des ventes au Brésil (- 45 %) par le choix fait de prioriser les canaux les plus rentables.

En Russie, deuxième pays du Groupe en volume de ventes, le Groupe Renault est leader avec une part de marché de 30,1 %, en hausse de 1,2 point. Les ventes baissent de 5,5 % sur un marché en recul de 9,2 %. La part de marché de la marque Renault baisse de 0,2 point à 8 % en attendant l'arrivée du nouveau DUSTER au premier semestre 2021. LADA confirme sa position de marque leader du marché russe avec 21,5 % de part de marché. LADA Granta et LADA Vesta demeurent les deux véhicules les plus vendus en Russie.

En Inde, les ventes du Groupe reculent de 9,4 % sur un marché en baisse de 18,8 %. Renault atteint ainsi une part de marché de 2,8 % (+ 0,3 point) grâce au succès de TRIBER. Au premier semestre 2021, la gamme Renault (KWID, Duster, TRIBER) sera élargie avec l'arrivée de KIGER, le tout nouveau SUV.

En Turquie, le Groupe reste leader dans un marché en très forte reprise.

En Corée du Sud, la marque Renault Samsung Motors a enregistré une hausse des ventes de 10,5 % sur un marché en hausse de 5,4 % grâce au succès de son nouveau modèle XM3 lancé en mars 2020.

2021 confirmera la poursuite de la politique commerciale du Groupe orientée vers la profitabilité avec la mise en œuvre de la première phase du plan stratégique Renaultion, présenté le 14 janvier 2021.

3.1.1 Production

La production de Renault s.a.s se décompose entre production propre à la société et production achetée à ses filiales ou à d'autres entités (dont Nissan).

En 2020, Renault s.a.s a produit sur ses sites 384 milliers de véhicules (contre 534 milliers en 2019).

Renault s.a.s a acheté à d'autres sites industriels un volume de 1 347 milliers de véhicules (contre 1 869 milliers en 2019).

3.1.2 Ventes

En 2020, Renault s.a.s a réalisé un chiffre d'affaires de 37,7 milliards d'euros dont 22,2 milliards sur les ventes de véhicules neufs (VP + VU) correspondant à un volume d'environ 1.726 millions de véhicules, qui se répartissent comme suit :

VP & VU (en quantité)	2020	2019
FRANCE	546 389	689 553
EUROPE	912 859	1 370 426
TOTAL FRANCE-EUROPE	1 459 248	2 059 979
AFRIQUE - MOYEN ORIENT - INDE - PACIFIQUE	131 455	174 990
EURASIE	89 399	86 575
AMERIQUE	46 233	75 349
CHINE	0	42
TOTAL HORS FRANCE + EUROPE	267 087	336 956
TOTAL GENERAL	1 726 335	2 396 935

En 2020, la région Asie Pacifique hors Chine a rejoint la région Afrique/Moyen-Orient/Inde pour former une nouvelle région Afrique – Moyen-Orient – Inde - Pacifique. En 2019, la région Asie Pacifique (hors Chine) avait vendu 27 330 véhicules.

3.2 Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2020, les résultats de l'activité de Renault s.a.s se décomposent et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Chiffre d'Affaires	37 715	47 949
Produits d'Exploitation	39 833	50 144
Charges d'Exploitation	42 109	51 187
Résultat d'Exploitation	(2 276)	(1 043)
Bénéfice net attribué sur opérations en commun	84	114
Résultat Financier	213	803
Résultat Exceptionnel	(519)	(102)
Impôt sur les bénéfices	11	(6)
Résultat net de l'exercice	(2 487)	(234)

En 2020, Renault s.a.s a réalisé un **chiffre d'affaires** de 37,7 milliards d'euros principalement constitué de ventes de véhicules neufs (particuliers et utilitaires) pour 22,2 milliards d'euros, de ventes de composants automobiles pour 8,1 milliards d'euros, de ventes de pièces de rechange et moteurs pour 3,5 milliards d'euros et de refacturations de prestations de services pour 3,1 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires comprend également des ventes de véhicules d'occasion pour 0,8 milliard d'euros.

En 2020, Renault s.a.s. réalise une perte d'exploitation de 2 276 millions d'euros due à la dégradation du taux de résultat d'exploitation hors R&D qui passe de 7,2% à 3,2% : la baisse de 21,3% de son chiffre d'affaires essentiellement liée à la crise sanitaire (soit 10 234 millions d'euros en moins) n'est pas compensée par la baisse des charges d'exploitation hors R&D de 17,3% et celle de la baisse des dépenses de R&D de 23%

Le résultat financier bénéficiaire de 213 millions d'euros est constitué :

- Des produits nets liés aux participations pour 279 millions d'euros qui comprennent principalement les dividendes reçus pour 383 millions d'euros (contre 1 122 millions d'euros en 2019). Cette baisse s'explique en partie par la condition de non-versement de dividende pour la perception d'aides de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire du Covid. Les principales variations concernent les sociétés :
 - RCI Banque qui n'a versé aucun dividende (500 millions d'euros dont 450 millions d'euros d'acompte sur dividendes en 2019),
 - Renault España SA qui n'a également pas versé de dividende (130 millions d'euros en 2019),
 - Oyak qui n'a versé aucun dividende (59 millions d'euros en 2019),
 - Renault Russia qui n'a pas versé de dividende (36 millions d'euros en 2019),
 - Revoz qui n'a versé aucun dividende (34 millions d'euros en 2019),
 - Renault Portuguesa qui a distribué 50 millions d'euros de dividendes (4 millions d'euros en 2019).
- Des charges nettes liées au change pour 3 millions d'euros (5 millions d'euros en 2019),
- D'autres charges financières nettes pour 63 millions d'euros (75 millions d'euros en 2019), dont :

- 34 millions de frais de factoring,
- 11 millions de charges de désactualisation des provisions pour engagement de retraite et véhicule électrique,
- 33 millions d'intérêts versés à Renault SA dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie,
- 14 millions d'intérêts sur capitaux propres reçus de Renault Do Brasil.

Le résultat exceptionnel déficitaire de 519 millions d'euros correspond à :

- 378 millions d'euros de provisions et coûts de restructuration (147 millions d'euros en 2019) concernant principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs. Un nouvel Accord de méthode et de transition pour l'année 2020 a été signé le 6 mars. Il comporte notamment un nouveau dispositif de dispense d'activité avec une date de mise en œuvre d'avril à décembre de cette année qui représente sur 2020 une charge nette de 104 millions d'euros. Le 20 novembre a été signé l'Accord portant sur la transformation des compétences dans les Fonctions Globales de Renault s.a.s qui a été provisionné pour 266 millions d'euros dont 191 millions d'euros au titre de la rupture conventionnelle collective, 69 millions d'euros au titre d'un nouveau dispositif de dispense d'activité et 6 millions d'euros pour les départs en retraite,
- 125 millions d'euros de charges sur éléments inhabituels dont 64 millions d'euros de charges exceptionnelles sur Alpine (14 millions en 2019), 35 millions d'euros de charges suite à des arrêts de projets, 17 millions d'euros de coûts liés à certains véhicules (38 millions d'euros en 2019) et 4 millions d'euros sur les pertes Renault Russie sur DUSTER (9 millions d'euros en 2019),
- 23 millions d'euros d'abandon de créances sur redevances à RENAULT DO BRASIL (55 millions d'euros en 2019),
- 35 millions d'amortissement exceptionnels par suite des arrêts de projets,
- 56 millions de dotation en provision pour risque de recours fournisseurs par suite des arrêts de projets,
- 62 millions d'euros de reprises nettes aux amortissements dérogatoires,
- 19 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour risques liés à certains véhicules.

Le résultat net de l'exercice est un déficit de 2 487 millions d'euros.

4 Plan Moyen-terme Renaultion

Le 14 janvier 2021, Luca de Meo, CEO du Groupe Renault, a présenté "Renaultion", un nouveau plan stratégique qui vise à réorienter la stratégie du Groupe Renault de la course au volume à la création de valeur à travers 3 phases:

- La phase "Résurrection", qui s'étendra jusqu'en 2023, se concentrera sur le redressement de la marge et de la génération de liquidités,
- La phase "Rénovation", qui se poursuivra jusqu'en 2025, verra le renouvellement et l'enrichissement des gammes, contribuant à la rentabilité des marques,
- La phase "Révolution", qui démarrera en 2025, fera basculer le modèle économique du Groupe vers la technologie, l'énergie et la mobilité, faisant du Groupe Renault un précurseur dans la chaîne de valeur des nouvelles mobilités.

Une nouvelle organisation mettra en œuvre ce plan : les fonctions, avec l'ingénierie au premier plan, sont responsables de la compétitivité, des coûts et du délai de mise sur le marché. Les marques pleinement responsables gèrent leur rentabilité.

En cohérence avec cette organisation axée sur la valeur, l'entreprise ne mesurera plus ses performances au travers des parts de marché et des ventes, mais en fonction de la rentabilité, la génération de liquidités et l'efficacité des investissements.

Le plan Renaultion assurera une rentabilité durable du Groupe tout en respectant son engagement de neutralité carbone en Europe d'ici 2050.

5 Prises de participation de la Société au cours de l'exercice

SOMACA

Prise de participation le 31 janvier 2020, de 1 192 500 MAD pour atteindre un taux de détention de 91,15% (90.93% en 2019).

CARIZY

Prise de participation le 26 février 2020, de 3 499 897,10 EUR pour atteindre un taux de détention de 97.86% (96.08% en 2019).

RENAULT MOBILITY AS AN INDUSTRY

Prise de participation le 24 février, le 02 juillet, le 15 septembre et le 7 décembre 2020, de 29 455 000 EUR avec maintien du taux de détention à 100%.

RENAULT BRILLIANCE JINBEI AUTOMOTIVE CO LTD

Prise de participation le 23 janvier 2020, de 490 000 000 CNY avec maintien du taux de détention à 49%.

ALLIANCE VENTURE BV

Prise de participation le 16 mars 2020, de 4 240 000 USD avec maintien du taux de détention à 40%.

ALLIANCE MOBILITY JAPON

Prise de participation le 23 mars 2020, de 599 750 000 JPY avec maintien du taux de détention à 50%.

RENAULT MIDDLE EAST

Création le 20 janvier 2020, capital de 6 140 000 AED, 100% détenu par Renault s.a.s

KADENSIS

Création le 13 janvier 2020 et prise de participation le 2 juillet et le 30 novembre 2020, capital de 9 900 000 EUR, 100% détenu par Renault s.a.s.

ELEXENT HOLDING

Création le 14 février 2020 et prise de participation le 12 mai et le 16 décembre 2020, capital de 6 200 000 EUR, 100% détenu par Renault s.a.s.

JIANGXI JIANLING GROUP ELECTRIC VEHICLE CO. LTD (JMEV)

Prise de participation le 28 avril de 380 000 000 CNY pour atteindre un taux de détention de 50 %.

6 Recherche et développement

Renault s.a.s a consacré 3 450 millions d'euros de dépenses à la recherche et au développement, soit une baisse de 23%, ce qui s'explique par la baisse d'activité et des actions de réduction de coûts fixes portant notamment sur la sous-traitance et les achats de prototypes.

7 Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Le Groupe Renault se transforme dans un écosystème en pleine réinvention. Conscient de son empreinte mondiale et de la multiplicité de ses parties prenantes, il met tout en œuvre pour une mobilité durable et responsable, à la fois inclusive, sûre et soucieuse de la préservation de la planète.

Le Groupe a réalisé début 2020, une analyse de matérialité afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance auxquels il sera confronté dans les 10 ans à venir. Par la mise en perspective des attentes de ses parties prenantes - internes et externes - elle constitue un outil précieux pour identifier, comprendre et hiérarchiser les enjeux de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), orienter sa stratégie RSE et structurer ses actions autour de certains défis majeurs qui seront annoncés lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de 2021.

8 Prêts à des entreprises économiquement liées

Montant des prêts à moins de 2 ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des entreprises économiquement liées (article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier) : 0 Euros y compris intérêts.

9 Evènements post-clôture

A la suite de l'approbation du Conseil d'Administration, Luca de Meo, CEO du Groupe Renault, a présenté le 14 janvier 2021 le nouveau plan stratégique "Renaulution" (cf chapitre 4).

10 Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat

Les comptes de l'exercice sont annexés au présent rapport (cf. plaquette remise en séance).

L'exercice 2020 fait apparaître un résultat net comptable négatif de 2 487 134 470,65 EUR.

Les comptes ont fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'Administration du 18 février 2021.

10.1 Résultats de l'exercice et proposition d'affectation

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(2 487 134 470,65)
Dotation à la réserve légale	-
Solde	(2 487 134 470,65)
Report à nouveau antérieur	(234 092 190,45)
Solde reportable	(2 721 226 661,10)
Dividendes	
Report à nouveau	(2 721 226 661,10)

10.2 Montants des dividendes et avoir fiscal distribués au titre des trois derniers exercices (CGI, art.243 » bis)

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes versés pour les trois derniers exercices.

Exercice	Dividende par action	Impôt déjà versé par action (avoir fiscal)
2017	26.16	/
2018	0.99	/
2019	/	/

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article R225-102 (tableau des résultats des cinq derniers exercices).

10.3 Montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Le montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 7,2 millions d'euros en 2020.

11 Publication des indicateurs de paiement fournisseurs et clients instaurés par la loi de modernisation de l'économie (LME) à fin décembre 2020

Conformément au décret n° 2017-350 du 20 mars 2017 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce et à l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce, nous indiquons ci-après la ventilation par échéance des soldes à fin 2020 et à fin 2019 des dettes fournisseurs en TTC, ainsi que des

dettes sur immobilisations et comptes rattachés, publiées dans la plaquette des comptes sociaux de la société RENAULT s.a.s :

Situation à fin 12/2020 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	Nombre de factures concernées	Échéances								TOTAL en KEUR
			1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 Jrs	3) Échu 01-30 Jrs	4) Échu au 31/12/2020	5) A Échoir 01-30 Jrs	6) A Échoir 30-60 Jrs	7) A Échoir 60-90 Jrs	8) A Échoir > 90 Jrs	
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	280 884	-30 026	40 462	-39 463	-1 227	-2 392 411	-566 834	1	-1 074	-2 990 571
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	42								-2 596	-2 596
Effets à payer TTC	403100 / 200										
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS		280 926	-30 026	40 462	-39 463	-1 227	-2 392 411	-566 834	1	-3 670	-2 993 167
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS en %			1,0%	-1,4%	1,3%	0,0%	79,9%	19,9%	0,0%	0,1%	100,0%
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC	-40 736 912		0,07%	-0,10%	0,10%	0,00%	5,87%	1,39%	0,00%	0,01%	7,35%
FAR et comptes rattachés											-3 282 096
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)											-6 275 263

Situation à fin 12/2019 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	Nombre de factures concernées	Échéances								TOTAL en KEUR
			1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 Jrs	3) Échu 01-30 Jrs	4) Échu au 31/12/2019	5) A Échoir 01-30 Jrs	6) A Échoir 30-60 Jrs	7) A Échoir 60-90 Jrs	8) A Échoir > 90 Jrs	
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations TTC	401100	289 489	-49 521	-126 974	-188 684	-61 980	-1 625 313	-1 180 962	-3	-70	-3 233 507
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie TTC	404700	57								-1 488	-1 488
Effets à payer TTC	403100 / 200	1 385					-239 482	-91 135			-330 618
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS		290 931	-49 521	-126 974	-188 684	-61 980	-1 864 796	-1 272 097	-3	-1 558	-3 565 613
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOS en %			1,4%	3,6%	5,3%	1,7%	52,3%	35,7%	0,0%	0,0%	100,0%
Pourcentage des dettes échues sur le montant total des achats de l'exercice TTC	-49 532 923		0,10%	0,26%	0,38%	0,13%	3,76%	2,57%	0,00%	0,00%	7,20%
FAR et comptes rattachés											-1 160 970
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)											-7 726 583

Analyse des factures FOURNISSEURS échues au 31/12/2020 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :
En Euros

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement																		
Nombre de factures concernées	959					8 739	281					5 682	678					3 057
Montant total des factures concernées (TTC)	12 254 089,10	33 890 464,15	9 223 788,06	5 155 369,47	10 158 343,13	58 427 964,81	3 995 778,02	21 425 242,11	3 158 657,84	2 049 508,84	1 799 371,86	28 432 780,65	8 258 311,08	12 465 222,04	6 065 130,22	3 105 860,63	8 358 971,27	29 995 184,16
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,03%	0,08%	0,02%	0,01%	0,02%	0,14%	0,01%	0,08%	0,01%	0,01%	0,01%	0,10%	0,06%	0,09%	0,04%	0,02%	0,06%	0,21%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																		
Nombre de factures exclues	1117						208						909					
Montant total des factures exclues (TTC)	44 415 049,73						38 069 503,17						6 345 546,56					
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)	Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture																	

Analyse des factures CLIENTS échues au 31/12/2020 par tranche de retard de paiement (selon Article D.441 I,- 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu) :
En Euros

	Total GROUPE + HORS GROUPE						Total GROUPE et PARTENAIRES						Total HORS GROUPE					
	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (factures échues le 31/12/2020)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							(A) Tranches de retard de paiement						(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	959					8 739	281					5 682	678					3 057
Montant total des factures concernées (TTC)	12 254 089,10	33 890 464,15	9 223 788,06	5 155 369,47	10 158 343,13	58 427 964,81	3 995 778,02	21 425 242,11	3 158 657,84	2 049 508,84	1 799 371,86	28 432 780,65	8 258 311,08	12 465 222,04	6 065 130,22	3 105 860,63	8 358 971,27	29 995 184,16
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,03%	0,08%	0,02%	0,01%	0,02%	0,14%	0,01%	0,08%	0,01%	0,01%	0,01%	0,10%	0,06%	0,09%	0,04%	0,02%	0,06%	0,21%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	1117						208						909					
Montant total des factures exclues (TTC)	44 415 049,73						38 069 503,17						6 345 546,56					
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)	Principaux délais contractuels : 30 jours fin de mois date de facture - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois date de facture																	

12 Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce

En application de l'article 16 des statuts de Renault s.a.s, le Conseil d'Administration approuve les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Il est ainsi porté à votre connaissance qu'aucune convention relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice 2020.

13 Décisions à prendre

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Conseil d'Administration

Annexe

RENAULT s.a.s. – Résultats des 5 dernières années

(en millions d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	534	534	534	534	534
Nombre d'actions	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	45 198	49 360	48 333	47 949	37 715
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	1 883	1 353	546	322	(1 461)
Impôt sur les bénéfices	(49)	(34)	12	(6)	11
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 610	916	23	(234)	(2 487)
Résultat distribué	175	916			
Résultat par action en euros					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	53,79	38,64	15,59	9,20	(41,73)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	45,99	26,16	0,66	(6,68)	(71,03)
Résultat net dilué par action	45,99	26,16	0,66	(6,68)	(71,03)
Dividende net attribué à chaque action	5,00	26,16	0,66		
Personnel					
Nombre de salariés ⁽²⁾	30 919	31 642	32 094	32 023	31 277
Montant de la masse salariale	1 709	1 776	1 810	1 796	1 640
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	580	622	694	658	593

(1) Les provisions sont constituées par les dotations de l'exercice, déduction faite des reprises de provisions devenues sans objet et des provisions utilisées.

(2) Effectif moyen sur l'exercice

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Renault s.a.s. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2020.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7. et D.3.), la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration du 18 février 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 février 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

MAZARS



Bertrand Pruvost



Géraldine Lebrun



Loïc Wallaert



Mériem Aïssaoui

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2020

(Conseil d'Administration du 18 février 2021)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	page
<i>ETATS DE SYNTHESE</i>	
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
<i>ANNEXE AUX COMPTES</i>	
A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
C - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	13
D - ANALYSE DU BILAN ACTIF	20
E - ANALYSE DU BILAN PASSIF	29
F - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	35

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2020	2019
Ventes de biens	34 492	44 182
Refacturations et autres prestations	3 223	3 767
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	37 715	47 949
Production stockée	24	(9)
Production immobilisée	26	35
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 170	1 433
Transferts de charges	9	3
Autres produits (Note C.2.2)	889	733
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 833	50 144
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 874	35 822
Variation de stocks	45	78
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	8 086	10 296
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	185	247
Salaires et traitements	1 640	1 796
Charges sociales	593	658
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	517	507
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	377	388
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	1 016	1 017
Autres charges	776	378
CHARGES D'EXPLOITATION	42 109	51 187
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 276)	(1 043)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2020	2019
BENEFICE ATTRIBUE	93	114
PERTE SUPPORTEE	(9)	
Produits des titres et créances rattachées	388	1 128
Reprises de provisions et autres produits	101	7
Dotations aux provisions et autres charges	(210)	(252)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	279	883
Différences de change	(3)	(5)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	0
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	(3)	(5)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	15	6
Intérêts versés et autres charges assimilées	(69)	(51)
Reprises de provisions des prêts	7	10
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(16)	(40)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(63)	(75)
RESULTAT FINANCIER	213	803
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 979)	(126)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36	62
Reprises de provisions	373	417
PRODUITS EXCEPTIONNELS	419	481
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	316	265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26	42
Dotations aux amortissements et provisions	596	276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	938	583
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(519)	(102)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	11	(6)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(2 487)	(234)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2020			2019
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	851	700	151	158
Terrains et constructions	474	323	151	169
Outillages spécifiques	7 122	6 451	671	807
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	889	789	100	126
Autres immobilisations corporelles	408	295	113	130
Immobilisations corporelles en cours	118		118	16
Avances et acomptes	143		143	117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 154	7 858	1 296	1 365
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	13 840	798	13 042	13 797
Autres participations (Note D.3)	784	566	218	221
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	342	0	342	338
Autres immobilisations financières (Note D.5)	359	133	226	234
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 325	1 497	13 828	14 590
ACTIF IMMOBILISE	25 330	10 055	15 275	16 113
Matières premières et autres approvisionnements	263	53	210	202
En-cours de production	72	1	71	94
Produits intermédiaires et finis	1 169	161	1 008	1 006
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 504	215	1 289	1 302
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES (Note D.7)	110	7	103	10
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 674	784	2 890	3 261
Autres créances (Note D.9)	1 050	7	1 043	1 098
CREANCES	4 724	791	3 933	4 359
DISPONIBILITES	19		19	82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	406		406	614
ACTIF CIRCULANT	6 763	1 013	5 750	6 367
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	43		43	14
TOTAL ACTIF	32 136	11 068	21 068	22 494

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2020	2019
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 042	2 846
Report à nouveau	(234)	0
Résultat	(2 487)	(234)
Provisions réglementées	293	355
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	2 272	5 625
AUTRES FONDS PROPRES	8	20
TOTAL FONDS PROPRES	2 280	5 645
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	767	804
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	2 303	1 797
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 070	2 601
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	91
Emprunts et dettes financières divers	4 477	991
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	4 491	1 082
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	6 005	7 344
Dettes fiscales et sociales	955	970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	270	308
Autres dettes (Note E.5.2)	2 015	2 364
AUTRES DETTES	9 245	10 986
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 948	2 166
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	34	14
TOTAL PASSIF	21 068	22 494

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 020	2 019
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(2 487)	(234)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	665	689
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	(61)	(67)
Dotations nettes relatives aux provisions	468	(24)
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(12)	(20)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(1 427)	344
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	13	58
Clients et comptes rattachés	341	(38)
Autres créances d'exploitation	189	38
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 331)	(12)
Autres dettes d'exploitation	(590)	295
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(2 805)	685
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(500)	(557)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(138)	(922)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	36	62
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	(16)	418
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(37)	(41)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(655)	(1 040)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	0	(23)
Variation des autres fonds propres	(12)	4
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	3 486	348
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	3 474	329
VARIATION DE TRESORERIE (1)	14	(26)
Trésorerie d'ouverture	(9)	17
Trésorerie de clôture	5	(9)

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondant à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 21 068 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un déficit de 2 487 millions d'euros.

L'exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. L'exercice 2020 s'est clos le 31 décembre 2020.

Les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault S.A. le 18 février 2021.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 apparue au premier trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice, le marché automobile mondial a subi un repli de 14,2 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe Renault a suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation ont télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place. L'activité de production et de commercialisation a repris en majeure partie en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement décidées par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe Renault est présent. Un deuxième confinement a été instauré dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur notre activité.

De ce fait, Renault s.a.s a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 37,7 milliards d'euros contre 47,9 milliards d'euros en 2019, soit une baisse de 21%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 23 milliards d'euros (contre 29,4 milliards d'euros en 2019) correspondant à un volume de 1 726 milliers de véhicules vendus (contre 2 397 milliers en 2019) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 8,1 milliards d'euros contre 10,7 milliards d'euros en 2019.

Le Groupe Renault a annoncé en date du 14 avril 2020 sa nouvelle stratégie en Chine, précisant notamment la conclusion d'un accord avec Dongfeng Motor Corporation. DRAC a cessé ses activités liées à la marque Renault à compter du 1er avril 2020. Le Groupe Renault recentre ses activités en Chine sur les véhicules utilitaires au travers de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co Ltd (RBJAC) et sur les véhicules électriques au travers des sociétés New Energy Automotive Co. Ltd (eGT) et Jiangxi Jiangling Group Electric Vehicle Co. Ltd (JMEV).

Dès le 29 mai le Groupe Renault a détaillé son plan d'économie 2022. C'est dans cette perspective que le Groupe Renault a signé en France avec les partenaires sociaux le 20 novembre 2020 un accord sur la transformation des compétences techniques et tertiaires pour préparer les évolutions du monde automobile. Cet accord définit les conditions d'une nouvelle politique de mobilité et inclut, sur le principe du volontariat, un plan de dispense d'activité 2021 pour les personnels concernés ainsi qu'un plan de Rupture Conventionnelle Collective pour un maximum de 1 900 personnes. Cet accord a donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructuration et mesures d'adaptations des effectifs.

Avec un résultat courant 2020 déficitaire de 1 979 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 519 millions d'euros, un produit d'impôt de l'exercice de 11 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 2 487 millions d'euros.

Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s négatifs de 2 805 millions d'euros, en baisse de 3 490 millions par rapport à 2019 (flux positif de 685 millions d'euros) assortis d'investissements nets pour 655 millions en baisse de 385 millions d'euros par rapport à 2019 ont dû être couverts par une augmentation des dettes à hauteur 3 486 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 4 440 millions d'euros (contre 814 millions d'euros en 2019).

A la date de publication de ces comptes, le Groupe dispose d'une trésorerie et de sources de financement suffisantes pour justifier la continuité d'exploitation pour les douze prochains mois et a démontré sa capacité à émettre de la dette sur le second semestre.

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation. S'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi, cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le cours à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2020			2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	5 998	11 378	17 376	7 587	15 046	22 633
Véhicules utilitaires	3 763	1 850	5 613	4 297	2 548	6 845
Composants Automobiles	597	7 455	8 052	706	10 021	10 727
Pièces de rechange véhicules	1 610	1 668	3 278	1 801	1 979	3 780
Outils et autres équipements	132	41	173	150	47	197
Refacturations et autres prestations	1 889	1 334	3 223	1 973	1 794	3 767
TOTAL	13 989	23 726	37 715	16 514	31 435	47 949

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2020	2019
Achat études, travaux et fournitures non stockés	2 918	3 302
Prestation de façonnage des usines	1 432	1 748
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 486	1 554
Services extérieurs	3 142	4 285
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2 781	3 904
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	361	381
Autres services extérieurs	2 026	2 709
Transport	852	1 191
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	671	805
Personnel extérieur ou emprunté	334	480
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	169	233
TOTAL	8 086	10 296

A titre d'information, en 2020, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 3 450 millions d'euros (4 494 millions d'euros en 2019). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes. Cette baisse de 23% de ces frais s'explique par la baisse d'activité et par des actions de réduction de coûts fixes portant notamment sur la sous-traitance et les achats de prototypes.

C.2.2. Autres produits

En 2020, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2020	2019
Redevances	319	448
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	29	33
Subventions d'exploitation	4	8
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	13	17
Gains de change réalisés sur exploitation	524	227
TOTAL	889	733

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2020, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Contribution Economique Territoriale	25	64
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	54	47
Retenues à la source	12	24
Organismes de formation	33	37
Contribution Sociale de Solidarité	30	45
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	14	13
Taxes sur véhicules diverses	17	17
TOTAL	185	247

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES		
(en millions d'euros)	2020	2019
Garantie	357	427
Stocks	329	415
Engagements de retraite et assimilés	73	152
Créances	13	10
Engagements de reprise	324	369
Risques et charges divers	74	60
TOTAL	1 170	1 433

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS		
(en millions d'euros)	2020	2019
Garantie	399	429
Stocks	287	383
Engagements de retraite et assimilés	128	88
Créances	90	5
Engagements de reprise	359	449
Risques et charges divers	130	51
TOTAL	1 393	1 405

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes des filiales et participations (cf. note F.6) d'un montant de 383 millions d'euros (1 122 millions d'euros en 2019). Cette baisse s'inscrit dans le contexte de la pandémie et des décisions étatiques et réglementaires prises dans plusieurs pays sur le sujet du non-versement des dividendes auxquelles sont soumises les filiales.

Les principales évolutions des dividendes perçus en 2020 proviennent des sociétés :

- RCI Banque avec aucun dividende (500 millions d'euros dont 450 millions d'euros d'acompte sur dividendes en 2019) ;
- Renault España SA avec aucun dividende (130 millions d'euros en 2019) ;
- Oyak avec aucun dividende (59 millions d'euros en 2019) ;
- Renault Russia avec aucun dividende (36 millions d'euros en 2019) ;
- Revoz avec aucun dividende (34 millions d'euros en 2019) ;
- Renault Portuguesa avec 50 millions d'euros de dividendes (4 millions d'euros en 2019).

Compte tenu de nos perspectives sur le marché Chinois, une charge financière a été comptabilisée sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour un montant de 37 millions d'euros au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2020, cette augmentation de capital ayant été réalisée en janvier 2021.

La charge financière comptabilisée en 2019 sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2019 pour un montant de 64 millions d'euros a été reprise en 2020 et une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 71 millions d'euros.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, Fonds Avenir Automobile pour 20 millions d'euros (15 millions d'euros en 2019), de Renault Algérie Production pour 20 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 17 millions d'euros, Jtekt pour 4 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019), Renault Asia Pacific Hong Kong pour 1 million d'euros.

Les autres charges liées aux filiales et participations se composent d'un mali de 7 millions d'euros résultant de la transmission universelle de patrimoine de la société Renault Média Venture.

En 2020, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Renault South Africa pour 19 millions d'euros et de MAIS pour 14 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019).

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2020, la perte nette de change sur opérations financières s'élève à 3 millions d'euros (5 millions d'euros en 2019). Les principales devises concernées sont le réal brésilien et la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2020, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 63 millions d'euros (contre 75 millions d'euros en 2019). Ils comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 33 millions d'euros (15 millions d'euros en 2019) ;
- une charge de désactualisation de 1 million d'euros (7 millions d'euros en 2019) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 10 millions d'euros (19 millions d'euros en 2019) ;
- des frais d'escompte accordés pour 34 millions d'euros (33 millions d'euros en 2019) ;
- une dotation nette pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 3 millions d'euros (14 millions en 2019) ;
- une reprise de provision pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) pour 5 millions d'euros en raison de la forte baisse des taux (10 millions d'euros en 2019) ;
- des intérêts sur capitaux propres reçus de Renault Do Brasil pour 14 millions d'euros ;
- des produits financiers distribués par le Fonds Professionnel de Capital Investissement, Fonds Avenir Automobile inférieurs au million d'euros (3 millions d'euros en 2019) (cf. Note D.5).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2020 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 36 millions d'euros (38 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 178 millions d'euros (176 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 155 millions d'euros (125 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 21 millions d'euros (108 millions d'euros en 2019) ;
- une reprise de provision pour la fermeture de Grand Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une reprise sur provision pour risque de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 4 millions d'euros (3 millions d'euros en 2019).

Sur l'exercice 2019, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- le produit de cession des titres de Partech Growth pour 24 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour risque sur des intérêts de retard sur l'Impôt Société pour 3 millions d'euros.

Les **charges exceptionnelles** de l'exercice 2020 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 24 millions d'euros (18 millions d'euros en 2019) (Note D.1.) ;

- une dotation aux amortissements dérogatoires de 116 millions d'euros (110 millions d'euros en 2019) ;

- une subvention accordée pour 2 millions d'euros (19 millions d'euros en 2019) ;

- les provisions et coûts de restructuration pour 533 millions d'euros (277 millions d'euros en 2019) concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les coûts de 2020 comprennent entre autres les consommations des anciens plans en vigueur qui se décomposent comme suit :

- 2 millions d'euros pour l'ancien accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013 ;
- 12 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » ;
- 135 millions d'euros au titre de son avenant.

Sur 2020, un nouvel Accord de méthode et de transition pour l'année 2020 a été signé le 6 mars. Il comporte notamment un nouveau dispositif de dispense d'activité avec une date de mise en œuvre d'avril à décembre de cette année. Cet accord a donné lieu à des consommations à hauteur de 6 millions d'euros et des provisions pour 104 millions d'euros.

Le 20 novembre a été signé l'Accord portant sur la transformation des compétences dans les Fonctions Globales de Renault s.a.s qui a été provisionné pour 266 millions d'euros dont 191 millions d'euros nets des reprises de provisions pour engagement de retraite précédemment comptabilisées au titre de la rupture conventionnelle collective, 69 millions d'euros au titre d'un nouveau dispositif de dispense d'activité et 6 millions d'euros pour les départs en retraite ;

- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (1 million d'euros en 2019) et des coûts de 17 millions d'euros (38 millions d'euros en 2019) concernant le véhicule électrique ;

- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia en lien avec le véhicule Duster pour 4 millions d'euros (9 millions d'euros en 2019) ;

- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 4 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019) ;

- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 64 millions d'euros (14 millions d'euros en 2019) ;

- des charges de restructuration en Chine pour 1 million d'euros (2 millions d'euros en 2019) ;

- un abandon de créances de 23 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2020 à Renault Do Brasil (55 millions d'euros en 2019) ;

- un abandon de créances de 2 millions d'euros relatives aux opérations avec Marcel ainsi qu'une provision pour risques complémentaires de 1 million d'euros ;

- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 1 million d'euros (8 millions d'euros en 2019) ;

- une dotation de provision pour risque de 5 millions d'euros pour couvrir les futurs loyers et les indemnités de départ dans le cadre de notre rupture de contrat de location immobilière du site Kinetik ;

- des charges exceptionnelles pour 35 millions d'euros par suite d'arrêts de projets et une dotation pour provision de 56 millions d'euros pour risque de recours des fournisseurs ;

- une dotation de provision pour risque de 7 millions d'euros pour couvrir les frais logistiques de destruction de pièces devenues obsolètes en Algérie.

Les charges exceptionnelles de 2019 avaient notamment été impactées par :

- une dotation pour risques et charges pour la fermeture de Grand-Couronne pour 6 millions d'euros ;

- une provision pour risques fiscaux sur la CVAE pour 3 millions d'euros ;

- une provision d'intérêts de retard sur litiges fiscaux IS pour 2 millions d'euros.

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 3 millions d'euros (2 millions d'euros en 2019).

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts				Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	(1 913)	(715)	715	(40)	40	(1 158)	(1 873)
Résultat taux réduit	(66)	(10)	10		0	(56)	(66)
Résultat taux zéro							
Résultat exceptionnel taux normal	(519)	(77)	77		0	(442)	(519)
Résultat exceptionnel taux réduit							
Impôts - retenues à la source		(28)			(28)		(28)
Provision pour risques fiscaux		(1)			(1)		(1)
TOTAL	(2 498)	(831)	802	(40)	11	(1 656)	(2 487)

Le produit net d'impôt du compte de résultat s'élève à 11 millions d'euros et comprend :

- les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 40 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 37 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 3 millions d'euros) ;
- des charges de retenues à la source pour 28 millions d'euros ;
- une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 1 million d'euros.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020		2019		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	493		434		59	
Autres	100		132		(32)	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	10	(12)	4	(4)	6	(8)
TOTAL	603	(12)	570	(4)	33	(8)

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2020 s'élèvent à 17 765 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Cessions, brevets, licences et logiciels	766	100	(15)	851
TOTAL	766	100	(15)	851

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Cessions, brevets, licences et logiciels	608	107	(15)	700
TOTAL	608	107	(15)	700

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	17	0	0	17
Constructions	460	4	(7)	457
Outils spécifiques	7 242	232	(352)	7 122
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	906	1	(18)	889
Autres immobilisations corporelles	412	35	(39)	408
Immobilisations corporelles en cours	16	102		118
Avances et acomptes	117	26		143
TOTAL	9 170	400	(416)	9 154

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	7	0	0	7
Constructions	301	20	(5)	316
Outils spécifiques	6 435	361	(345)	6 451
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	780	25	(16)	789
Autres immobilisations corporelles	282	39	(26)	295
TOTAL	7 805	445	(392)	7 858

A fin d'année 2020, nous constatons une variation des actifs incorporels de 85 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose par des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 100 millions d'euros et des désinvestissements à hauteur de 15 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, nous constatons une diminution de 16 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 400 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 416 millions d'euros.

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 94 % et de production interne pour le reste. Les acquisitions de l'année ont diminué de 10 % par rapport à 2019, essentiellement sur les entrées externes au Groupe.

Les diminutions d'actifs correspondent à 82 % à des désinvestissements sur actifs amortis, à 17 % à des ventes externes et à 1 % à des cessions intra-groupe. Les désinvestissements de l'année ont augmenté de 225 % par rapport à 2019.

D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Montant en fin d'exercice
Total valeurs nettes	13 797	81	(836)	13 042
TOTAL NET	13 797	81	(836)	13 042

(1) Les augmentations concernent principalement la participation à l'augmentation de capital de la société JMEV pour 48 millions d'euros, de la société Renault Mobility As an Industry pour 29,5 millions d'euros et de la société Carizy pour 3,5 millions d'euros.

(2) Les diminutions s'expliquent d'une part par la suppression des titres Renault Média Venture suite à sa transmission universelle de patrimoine pour 7 millions d'euros et l'abandon par les cédants du complément de prix prévu à l'acquisition des titres de la société Carizy pour 20 millions d'euros et d'autre part par les écarts d'équivalence pour un montant de 809 millions d'euros.

- Les plus importantes augmentations sont RCI Banque pour 616 millions d'euros, Oyak pour 50 millions d'euros, SNC Renault Cléon pour 34 millions d'euros.
- Les diminutions les plus significatives sont Alliance Rostec Auto BV (Avtovaz) avec 357 millions d'euros, Renault Do Brasil avec 248 millions d'euros, Renault Retail Groupe avec 123 millions d'euros, RDIC avec 114 millions d'euros, Fonderie de Bretagne avec 92 millions d'euros, Renault Algérie avec 87 millions d'euros, Renault Russie avec 74 millions d'euros, Renault Tanger Exploitation avec 61 millions d'euros, Renault Portugal avec 57 millions d'euros, Mobility as an Industry avec 57 millions d'euros, Renault Argentine avec 39 millions d'euros, Renault Italie avec 33 millions d'euros et Renault Espagne avec 22 millions d'euros.

Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

AUTRES PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Dotations (3)	Reprises (4)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	695	90	(1)			784
Provisions pour dépréciation	(474)			(125)	33	(566)
TOTAL NET	221	90	(1)	(125)	33	218

(1) Les augmentations portent principalement sur l'augmentation de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros, de la société Alliance Mobility Japon pour 5 millions d'euros, de la société Alliance Venture BV pour 4 millions d'euros, et la création de la société Kadensis pour 10 millions d'euros, d'Elexent Holding pour 6 millions d'euros et de la société Renault Middle East pour 1 million d'euros.

(2) Les diminutions portent sur la liquidation de la société Renocar Turismo et Otomotiv Sanayi et la cession de Vigeo pour un total d'1 million d'euros.

(3) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 64 millions d'euros, Alliance Mobility France pour 26 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 17 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 10 millions d'euros, Jtekt pour 4 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 2 millions d'euros, Renault Asia Pacific Hong Kong pour 1 million d'euros et Renault Tech pour 1 million d'euros.

(4) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault South Africa pour 16 millions d'euros, MAIS pour 14 millions d'euros et Renault Véhicule Innovation pour 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2020		2019	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49.00	223	(147)	76	62
Alliance Venture BV	40.00	55		55	51
Renault South Africa	40.00	32	(16)	16	
Kadensis	100.00	10		10	
Alliance Mobility Japon	50.00	25	(17)	8	20
AV Simulation	35.00	7		7	7
PI-VI Ricambi S.r.l	100.00	15	(8)	7	7
Elexent Holding	100.00	6		6	
Renault Vehicule Innovation	100.00	6	(1)	5	3
Exadis	44.25	5		5	5
Mobilize Invest	100.00	5		5	5
Alliance Automotive Research & Development	50.00	4		4	4
S2R	100.00	3		3	3
ILR	99.78	3		3	3
Hungaria Alliance Logistics	99.98	2		2	2
Renault Middle East DMCC	100.00	2		2	
Sylphéo	100.00	3	(2)	1	1
Renault Sport Cars	100.00	1		1	1
Tokai 1	15.00	1		1	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49.00	222	(222)		
Renault Pars	51.00	81	(81)		
Alliance Mobility France	50.00	26	(26)		26
Renault USA	100.00	13	(13)		
ETG	100.00	11	(11)		
Renault Algérie Production	49.00	10	(10)		10
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25.00	4	(4)		2
Jtekt - Koyo Steering Europe	1.89	4	(4)		4
Renault Asia Pacific Hong Kong	100.00	2	(2)		1
Renault Tech	100.00	1	(1)		1
Autres		2	(1)	1	3
TOTAL		784	(566)	218	221

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	1		(1)	0
Prêts	224	228	(179)	273
Dividendes à recevoir	114	75	(120)	69
Autres	0			0
Total valeurs brutes	339	303	(300)	342
Provisions pour dépréciation	(1)		1	0
TOTAL NET	338	303	(299)	342

La diminution des avances capitalisables concerne la société Renocar Turismo pour 1 million d'euros.

La provision pour dépréciation sur l'avance capitalisable de Renocar Turismo a été reprise pour 1 million d'euros.

Les nouveaux prêts bénéficient aux sociétés Renault Sport Racing pour 139 millions d'euros, Renault Nissan Portugal pour 83 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour 6 millions d'euros.

Les diminutions des prêts concernent les sociétés Grigny pour 138 millions d'euros et Revoz pour 41 millions d'euros.

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2020 à recevoir des SNC pour un montant de 67 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 31 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros et SNC Cléon pour 12 millions d'euros) et un dividende 2019 à recevoir de Renault Ukraine de 7 millions d'euros et de Renault Nissan Bulgarie de 1 million d'euros.

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent les paiements des quotes-parts des résultats 2019 des SNC pour 88 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 35 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 25 millions d'euros, SNC Cléon pour 16 millions d'euros, SNC Douai pour 5 millions d'euros, SNC Flins pour 4 millions d'euros et SNC Sandouville pour 3 millions d'euros), la prise en compte d'une quote-part négative des résultats 2020 pour les SNC d'un montant de 9 millions d'euros (en provenance de la SNC Douai pour 7 millions d'euros et SNC Flins pour 2 millions d'euros) et le paiement des dividendes 2017 de SOFASA pour 23 millions d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.2)	17			17
Obligations	3			3
Total autres titres immobilisés	220	0	0	220
Prêts effort construction	97	8		105
Autres prêts	25	2		27
Total des prêts (note D5.3)	122	10	0	132
Dépôts de garantie	7			7
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	349	10	0	359
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1 et D5.2)	(89)	(21)		(110)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.3)	(26)	(4)	7	(23)
TOTAL NET	234	(15)	7	226

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 151 millions d'euros (dont 5 millions sur l'année 2020).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 109 millions d'euros au 31 décembre 2020 (contre 89 millions d'euros à fin 2019).

D.5.2. FONDS PARTECH

Les fonds Partech sont des fonds professionnels de capital d'investissement (FPCI) dont l'objet est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2019, Renault s.a.s. s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription à ces trois fonds, Renault s.a.s a versé 11 millions d'euros (dont 2 millions d'euros sur l'année 2020).

D.5.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 105 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (97 millions d'euros en 2019), dépréciés à hauteur de 4 millions d'euros (9 millions en 2019). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement d'un prêt accordé à Inteva pour 2 millions d'euros. Un complément de provision pour dépréciation sur le prêt Renault Consulting SAS a été constaté à hauteur de 3 millions d'euros.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2020			2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	263	(53)	210	263	(61)	202
En-cours de Production *	72	(1)	71	98	(4)	94
Produits finis et Pièces détachées	886	(80)	806	821	(78)	743
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	60		60	79		79
<i>Pièces de Rechange</i>	309	(67)	242	281	(68)	213
<i>Véhicules Neufs</i>	517	(13)	504	461	(10)	451
Véhicules occasion	283	(81)	202	378	(115)	263
TOTAL	1 504	(215)	1 289	1 560	(258)	1 302

La baisse des valeurs brutes de 56 millions d'euros s'explique essentiellement par la baisse des en-cours de production de 26 millions d'euros. En effet, la baisse des véhicules d'occasions de 95 millions d'euros est partiellement compensée par la hausse des produits finis et pièces détachées de 65 millions d'euros.

La hausse de ces dernières se décompose de la façon suivante : hausse des stocks de véhicules neufs de 56 millions d'euros et des pièces de rechange de 28 millions d'euros combinée à la baisse des pièces pour première monte de 19 millions d'euros.

La diminution des dépréciations de stocks de 43 millions d'euros est liée principalement aux véhicules d'occasion (baisse de 34 millions d'euros) et aux matières, pièces et emballages (baisse de 8 millions d'euros).

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 18 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, des dépréciations sont comptabilisées à hauteur de 7 millions d'euros.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Clients		
France	360	431
Etranger	1 851	2 256
Total	2 211	2 687
Clients douteux		
France	11	17
Etranger	762	675
Total	773	692
Factures à établir	690	586
Total	690	586
Provisions pour dépréciation	(784)	(704)
TOTAL NET	2 890	3 261

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 761 millions d'euros au 31 décembre 2020 (873 millions d'euros en 2019).

La hausse des factures à établir s'explique principalement par une provision au titre des ventes de véhicules à Renault Belgique Luxembourg s.a.

Les dépréciations de 784 millions d'euros (704 millions d'euros en 2019) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros) et des créances Renault Algérie Production (84 millions d'euros)

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2020	2019	Variation
Personnel	5	4	1
Fournisseurs débiteurs	185	122	63
Etat créances de TVA	500	666	(166)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'Impôts	248	218	30
Etat produits à recevoir	25	3	22
Autres	76	82	(6)
Total brut	1 050	1 106	(56)
Dépréciation	(7)	(8)	1
TOTAL NET	1 043	1 098	(55)

Les créances d'impôts (248 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2017 à 2020 (167 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2017 à 2018 (69 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 406 millions d'euros (614 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Leur baisse est principalement liée :

- o à la baisse de l'étalement des moyens commerciaux (48 millions d'euros en 2020 contre 142 millions d'euros en 2019) ;
- o au suivi des contrats avec les partenaires (131 millions d'euros en 2020 contre 177 millions d'euros en 2019) ;
- o à la diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (56 millions d'euros en 2020 contre 85 millions d'euros en 2019) ;
- o au suivi des tickets d'entrée fournisseurs (103 millions d'euros en 2020 contre 136 millions d'euros en 2019).

- des écarts de conversion actif pour 43 millions d'euros (14 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Ecarts de conversion actif : Exploitation	41	11
Ecarts de conversion actif : Financier	2	3
TOTAL	43	14

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2020	2019
Part à moins d'un an	304	431
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	145	197
TOTAL	449	628

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 846				(804)		2 042
Report à nouveau	0	(234)					(234)
Résultat de l'exercice	(234)	234				(2 487)	(2 487)
Provisions réglementées	355			116	(178)		293
TOTAL	5 625	0	0	116	(982)	(2 487)	2 272

(1) Explication de la diminution en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2019, décidée par l'Associé Unique le 19 juin 2020 s'est traduite par la mise en report à nouveau de la perte 2019 de 234 092 190,45 euros, sans distribution de résultat.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2020, le montant des cotisations s'élève à 116 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 79 millions d'euros de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Solde à l'ouverture	803	850
Coût normal (1)	61	72
Interêts sur la dette	10	19
Rentabilité des actifs	(17)	(10)
Amortissements des écarts actuariels	25	16
Effets des réductions (2)	43	
Prestations payées et contributions versées	(43)	(80)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation (3)	6	(64)
Réduction, liquidation de régime (4)	(121)	
Solde à la clôture	767	803

(1) *Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 3 millions d'euros*

(2) *Les effets des réductions correspondent à l'impact des réductions de régime via le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective et les licenciements.*

(3) *Les coûts des services passés correspondent en 2020 au complément d'indemnité de retraite pour les personnes qui pourront faire valoir leur départ en retraite dans le cadre de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective. En 2019, ils correspondaient essentiellement aux effets de la fermeture du régime supplémentaire à prestations définies.*

(4) *La réduction concerne principalement le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective de la provision pour indemnité de retraite relative au personnel qui bénéficiera d'indemnités dans le cadre de départ avec ou sans mobilité.*

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées
(en millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.20	31.12.19
Date de début de période	01/01/2020	01/01/2019
Date de fin de période	31/12/2020	31/12/2019
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,311%	0,790%
Taux d'augmentation des salaires	2,2%	2,5%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE	2020	2019
Dette actuarielle à l'ouverture	1 312	1 226
Coût normal	61	72
Intérêts sur la dette	10	19
Ecart actuariels	12	139
Autres		
Prestations payées	(47)	(80)
Réduction, liquidation de régime	(121)	
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	6	(64)
Dette actuarielle à la clôture	1 233	1 312
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2020	2019
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	64	57
Rendement espéré des actifs	17	10
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	2	
Prestations payées	(4)	(3)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	79	64
COUVERTURE FINANCIÈRE	2020	2019
Couverture financière du plan	1 154	1 247
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(387)	(444)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	767	803
COÛT SUR LA PÉRIODE	2020	2019
Coût normal	61	72
Intérêt sur la dette	10	19
Rendement espéré des actifs	(17)	(10)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	25	16
Effet des réductions	43	
Coût des services passés	6	
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	128	97

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 82 millions d'euros au 31 décembre 2020. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	16	19	(4)	0	0	32
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	16	19	(4)			32
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	333	365	(155)	0	108	651
- Part à moins d'un an	150	365	(155)	0	172	532
- Part à plus d'un an	183	0			(64)	119
Provisions pour garantie	735	398	(357)	0	0	776
- Part à moins d'un an	368	247	(357)	0	119	377
- Part à plus d'un an	367	151	0	0	(119)	399
Autres provisions pour risques et charges	713	568	(384)	(56)	3	844
- Part à moins d'un an	518	497	(342)	(53)	(11)	609
- Part à plus d'un an	195	71	(42)	(3)	14	235
TOTAL	1 797	1 350	(900)	(56)	111	2 303
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		887	(704)	(51)		
- financières		23	(6)			
- exceptionnelles		439	(190)	(5)		
- impôt sur les bénéfices		1		0		
CT	1 036	1 109	(854)	(53)	280	1 518
LT	761	241	(46)	(3)	(169)	785

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 438 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (403 millions d'euros en 2019), 59 millions d'euros de provisions pour risques de recours des fournisseurs, 57 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (49 millions d'euros en 2019), 57 millions d'euros de provision relative au plan satisfaction client (8 millions en 2019), 11 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (18 millions d'euros en 2019), et 13 millions d'euros de provision de perte de change (7 millions d'euros en 2019).

Les reprises de provisions sans consommation concernent principalement les provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (41 millions d'euros en 2020).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2020, le solde créditeur de la banque s'élève à 14 millions d'euros (91 millions d'euros en 2019).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 4 477 millions d'euros (814 millions d'euro en 2019) sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2020. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend 4440 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie et de la dette au titre de l'engagement d'augmentation de capital de Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd pour 37 millions d'euros.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2020	2019
Fournisseurs	3 015	3 217
Fournisseurs effets à payer		331
Fournisseurs factures à recevoir	2 990	3 796
TOTAL	6 005	7 344

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2020	2019
Avances et acomptes reçus sur commandes	12	1
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 953	2 173
Autres	50	190
TOTAL	2 015	2 364

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La baisse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 948 millions d'euros (2 166 millions d'euros au 31 décembre 2019) essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat pour 995 millions d'euros (1 070 millions d'euros en 2019) avec Nissan et Daimler principalement et aux contrats de services pour 763 millions d'euros (820 millions en 2019) ;
- des produits d'écarts de conversion passif pour 34 millions d'euros (14 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Ecarts de conversion Passif : Exploitation	27	14
Ecarts de conversion Passif : Financier	7	0
TOTAL	34	14

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2020	2019
Part à moins d'un an	1 247	1 299
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	735	881
TOTAL	1 982	2 180

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 203 millions d'euros en 2020 (193 millions d'euros en 2019) et une créance au 31 décembre 2020 de 63 millions d'euros (46 millions d'euros au 31 décembre 2019).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2019 et 2020 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2020	2019
Apprentis	1 455	1 366
Agents de production	8 481	8 855
Employés, techniciens et agents de maîtrise	9 241	9 660
Cadres	12 100	12 142
TOTAL	31 277	32 023

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'Administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'Administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
<u>Autres engagements reçus</u>	379	471
Avals, cautions et garanties	92	106
Commandes fermes d'immobilisations	287	365
TOTAL	379	471
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	190	52
Achats à terme de matières	190	52
<u>Autres engagements donnés</u>	2 574	2 380
Avals, cautions et garanties	167	158
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	287	365
Engagements de reprises de véhicules	1 763	1 459
Engagements de locations	296	234
Autres engagements hors bilan donnés	61	164
TOTAL	2 764	2 432

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 141 MGBP et 1 571 milliards JPY (pour une contrevaieur totale de 169 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2020, la juste valeur de ces swaps est de 2 millions d'euros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2020, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s a décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en livre sterling en provenance de Renault UK en 2020 en utilisant des instruments optionnels (tunnels à prime nulle) pour un notionnel de 600 millions de livres sterling (486 millions de livres sterling en 2019) (pour une contrevaieur de 667 millions d'euros (574 millions d'euros en 2019)) et une juste valeur de 6 millions d'euros (6 millions d'euros en 2019).

Par ailleurs, dans le cadre d'un protocole de soutien à la société Jinjiang Industries Europe (repreneur du groupe Arche) et de ses filiales, Renault s'est engagé sur un chiffre d'affaires annuel hors outillages de 85 millions d'euros pour la période 2021 à 2025.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros) Avant affectation du résultat

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	0	100	84
Alliance Rostec Auto B.V.	1225	1	68	669
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA	0	0	100	33
Fonderie de Bretagne	3	(31)	100	(120)
I-DVU	3	14	100	37
JMEV	95	(44)	50	31
Immobilière d'Epone	44	61	55	334
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	4
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	35	210	51	373
RCI Banque	100	2 998	100	6 166
Renault Algérie	6	109	100	61
Renault Argentine SA	131	(26)	87	39
Renault Beijing Automotive	2	33	100	12
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	21
Renault CSC	0	0	100	0
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	1	2	0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	12	100	13
Renault Développement Industriel et Commercial	160	(15)	100	1 106
Renault Do Brasil	376	(232)	100	247
Renault Environnement	14	26	100	45
Renault Espana SA	127	997	100	1 115
Renault Finance	140	476	100	783
Renault India Private Limited	595	(463)	16	0
Renault Italia	3	17	100	5
Renault Commerce Maroc	5	4	80	24
Renault Mécanique Roumanie	73	13	99	88
Renault Mexico	30	9	100	43
Renault Mobility As an Industry	195	(0)	100	137
Renault Nissan Bulgaria	0	0	100	1
Renault Deutschland AG	11	30	60	4
Renault Nederland	2	15	60	5
Renault Österreich GmbH	5	2	100	12
Renault Portuguesa	38	15	72	49
Renault Commercial Roumanie Srl	1	1	100	11
Renault Nordic AB	0	(2)	100	4
Renault Retail Group	100	(357)	100	(720)
Renault Russia	75	29	100	168
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	21	100	17
Renault Service Maroc	0	1	100	1
Renault Sport Racing	1	0	87	3
Renault Suisse SA	5	3	100	(2)
Renault SWLabs	0	(54)	100	15
Renault Tanger Exploitation	42	1	100	22
Renault Tanger Méditerranée	210	(2)	100	236
Renault Technologie Roumanie	79	3	51	46
Renault UK	3	12	60	20
Renault Ukraine	0	3	100	8
Renault Venture Capital	30	(3)	100	25
Revoz d.d	55	28	100	171
SCI Guyancourt	1	181	99	320
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	158
SICOFRAM	331	33	100	307
SIRHA	40	10	100	49
i-DVE	0	0	100	4
Renault DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	200
SNC Renault Douai	30	0	99	141
SNC Renault Flins	15	0	99	73
SNC Renault Sandouville	15	0	99	122
Société de Transmissions Automatiques	12	3	100	20
Société des Automobiles Alpine	4	1	100	7
Sodicam 2	1	0	100	4
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	44	72	37
Sofrastock International	2	0	100	4
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	56	91	60
SOVAB	8	1	100	15
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd	0	2	100	4
Autres (dont Carizy : +3M€/ Renault Industrie Belgique : +36 M€/ Renault Irlande : +14M€/ Renault Samara : +5M€)				58
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				13 042

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2020	Bénéfice net ou perte 2020	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2020
PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE					
Auto Chassis International		497	(15)		
Alliance Rostec Auto B.V.	4	1	0		
Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA		0	(0)		
Fonderie de Bretagne		28	(27)		
I-DVU		198	18		23
JMEV		27	(35)		
Immobilière d'Epone		26	5		9
Maubeuge Construction Automobile		225	(12)	1	2
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 884	123		
RCI Banque		1 136	613		
Renault Algérie		46	(14)		
Renault Argentine SA		494	(47)		
Renault Beijing Automotive		65	(5)		
Renault Belgique Luxembourg		118	3		15
Renault CSC		2	0		
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		90	7		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		110	1		
Renault Développement Industriel et Commercial			(60)		
Renault Do Brasil		1 449	(99)		
Renault Environnement			6		
Renault Espana SA		6 219	50	15	
Renault Finance			50		55
Renault India Private Limited		654	(103)		
Renault Italia		2 265	(9)		27
Renault Commerce Maroc		671	7		9
Renault Mécanique Roumanie		139	0		1
Renault Mexico		230	3		
Renault Mobility As an Industry		1	(18)		
Renault Nissan Bulgaria		157	7		5
Renault Deutschland AG		1 673	(3)		14
Renault Nissan Nederland		544	(10)		
Renault Österreich GmbH		536	3		6
Renault Portuguesa	83	423	(2)		50
Renault Commercial Roumanie Srl		740	2		14
Renault Nordic AB		313	0		
Renault Retail Group		4 879	(115)		
Renault Russia		1 464	(17)	1	
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		427	3		
Renault Service Maroc			0		
Renault Sport Racing		182	(2)		
Renault Suisse SA		603	1		6
Renault SW Labs		80	13		
Renault Tanger Exploitation		2 136	(22)		35
Renault Tanger Méditerranée		85	3		2
Renault Technologie Roumanie		184	8		4
Renault UK		1 161	(2)		6
Renault Ukraine		227	5		3
Renault Venture Capital			(2)		
Revoz d.d		1 391	(2)	15	
SCI Guyancourt		60	28		24
Société Immobilière pour l'Automobile		8	19		8
SCOFRAM		2	9		11
SIRHA			(0)		
I-DVE		190	31		35
Renault DREAM		95	24		25
SNC Renault Cléon		582	12		16
SNC Renault Douai		314	(7)	1	4
SNC Renault Flins		352	(2)	1	4
SNC Renault Sandouville		247	0		3
Société de Transmissions Automatiques		194	(1)		
Société des Automobiles Alpine		87	2		
Sodicam 2		46	0		0
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		500	(10)		22
Sofrastock International		34	(2)		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		562	(3)		18
SOVAB		1 893	17	1	33
Vehicule Distributors Australia Pty Ltd		156	2		

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

PRISES DE PARTICIPATION ET/OU AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2020	2019
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		64	49,00%	49,00%
JMEV		48	50,00%	
Renault Mobility As an Industry	29 455 000	29	100,00%	100,00%
Kadensis	849 000	10	100,00%	
Elexent Holding	410 000	6	100,00%	
Alliance Mobility Japon	119 950	5	50,00%	50,00%
Alliance Venture BV	4 240 000	4	40,00%	40,00%
Carizy	6 874	3	97,86%	96,08%
Renault Middle East	6 140	1	100,00%	

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la suite de l'approbation du Conseil d'Administration, Luca De Meo, CEO du Groupe Renault, a présenté le 14 janvier 2021 « Renaulution », un nouveau plan stratégique qui vise à réorienter la stratégie du Groupe Renault de la course au volume à la création de valeur et qui est structuré en 3 phases lancées en parallèle :

- La phase « Résurrection », qui s'étendra jusqu'en 2023, se concentrera sur le redressement de la marge et la génération de liquidités,
- La phase « Rénovation », qui se poursuivra jusqu'en 2025, verra le renouvellement et l'enrichissement des gammes, contribuant à la rentabilité des marques,
- La phase « Révolution », qui démarrera en 2025, fera basculer le modèle économique du Groupe vers la technologie, l'énergie et la mobilité, faisant du Groupe Renault un précurseur dans la chaîne de valeur des nouvelles mobilités.

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel du Groupe Renault mentionne cette information.